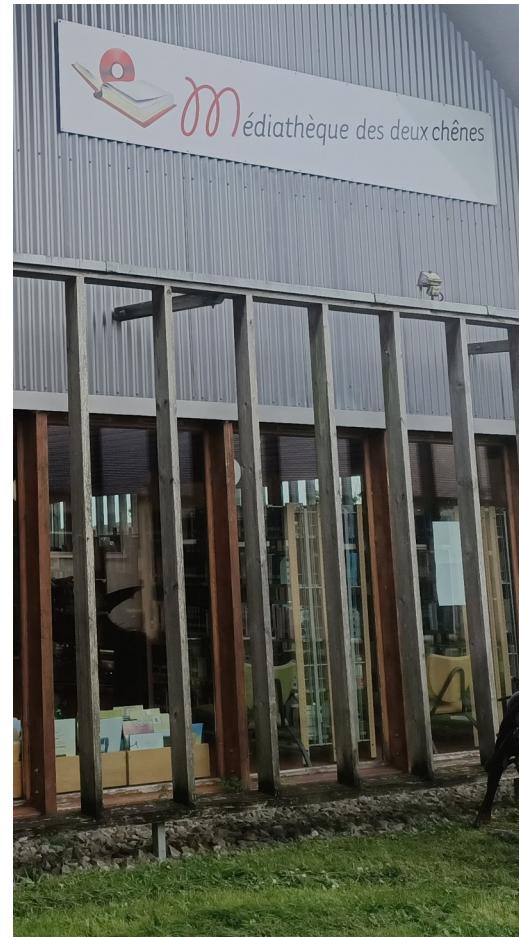


Décembre 2025

STRATÉGIE TERRITOIRE DURABLE 2030

Communauté de communes du Pays de Mortagne au Perche



DÉMARCHES INTERNES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour une collectivité exemplaire en matière de développement durable



Démarches internes de développement durable

Pour une collectivité exemplaire en matière de développement durable



Les grands enjeux

- Amorcer des démarches globales sur les sites en considérant tant les bâtiments et espaces verts que les actions qui y sont portées par les agents
- Favoriser la cohésion d'équipe et le bien-être au travail

11 FICHES ACTIONS

En lien avec

Objectifs de Développement Durable de l'ONU / Planification écologique régionale France Nation Verte / Plan Climat 61 (Cf. icônes en bas de pages)

Opérer une transition écologique des bâtiments et espaces verts



INTERN1. Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments

INTERN2. Optimiser les consommations d'eau et d'énergie

INTERN3. Faire de nos espaces verts des lieux propices à la biodiversité et au bien être des usagers

Accompagner les agents vers des pratiques éco-responsables



INTERN4. Former et sensibiliser les agents

INTERN5. Inciter au changement de comportements

Tendre vers une exemplarité des achats



INTERN6. Réduire les besoins en consommables

INTERN7. Optimiser l'utilisation des matériels

INTERN8. Définir des pratiques d'achats responsables

Engager les sites dans des démarches de développement durable



INTERN9. Mettre en place des démarches globales de développement durable sur les sites accueillant du public

Favoriser le bien-être au travail et l'implication des agents



INTERN10. Développer les moments de convivialité pour les agents

INTERN11. Développer la communication auprès des agents

Démarches internes de développement durable

Opérer une transition écologique des bâtiments et espaces verts



INTERN1.

Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments

La Communauté de communes s'est engagée dès 2019 dans la rénovation énergétique de ses bâtiments avec le recours au **Conseil en Énergie Partagé** (CEP). Plusieurs réhabilitations ont été réalisées ou sont en cours (4 gymnases, piscine...). Il convient de **poursuivre ce travail en élaborant une programmation** pour les bâtiments non rénovés et soumis au décret tertiaire ainsi que pour les plus consommateurs.

1. Réaliser des audits énergétiques

Pour tous les bâtiments non rénovés de plus de 1 000m² et pour les locaux possédant de fortes consommations d'énergie et / ou une surchauffe estivale.

2. Élaborer un programme pluriannuel de rénovation énergétique

En se basant sur les audits afin d'atteindre les différents enjeux réglementaires, avoir une visibilité à long terme des dépenses et anticiper le montage des projets.

3. Considérer systématiquement les espaces verts lors des rénovations

Afin de permettre une adaptation au changement climatique des sites (confort d'été, infiltration des eaux de pluie...) et de développer leurs usages.

4. Favoriser le recours aux énergies renouvelables (EnR)

Selon les préconisations issues des audits énergétiques.



ILS L'ONT FAIT !

Terres d'Argentan Intercom et Ville d'Argentan : ont mis en place un service commun de gestion du patrimoine bâti comprenant l'embauche d'un économe de flux. Les objectifs : optimiser les consommations, améliorer les performances énergétiques des bâtiments et réaliser des économies.



PILOTE(S)

Services Techniques



PARTENAIRES TECHNIQUES

ADIL, CAUE, mission énergie Pays du Perche Ornais, TE 61...



PARTENAIRES FINANCIERS

ACTEE, banque des territoires, Département...

INDICATEURS	OBJECTIFS
Programme de rénovation pluriannuel	Élaboration courant 2026
Nombre de bâtiments rénovés	1 / an
Nombre de bâtiments alimentés / support d'EnR	1 réseau de chaleur 1 photovoltaïque 1 solaire thermique

MIEUX SE LOGER



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Démarches internes de développement durable

Opérer une transition écologique des bâtiments et espaces verts



INTERN2.

Optimiser les consommations d'eau et d'énergie

Depuis la mise en place de son plan de sobriété énergétique en 2022, la Communauté de commune a adopté de multiples actions visant à réduire ses consommations d'eau et d'énergie. Il est nécessaire de les amplifier afin d'atteindre les **objectifs Eco Énergie Tertiaire** portant à - 40 % les consommations d'énergie d'ici à 2030.

1. Poursuivre le déploiement de matériels économies en énergie

S'appuyer sur le pré-diagnostic réalisé durant la seconde moitié de l'année 2025 pour installer : éclairages led, têtes thermostatiques connectées...

2. Poursuivre l'optimisation des réglages dans les bâtiments

En se basant également sur le pré-diagnostic 2025. Ajuster les réglages de chauffage ou climatisation pour les périodes hors occupation par exemple.

3. Réétudier la mise en place des BACS

Ces systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments peuvent réduire les consommations d'énergie et sont obligatoires pour certains locaux.

4. Suivre les consommations de fluides

Pour permettre de détecter rapidement des situations anormales. Pour cela, désigner des responsables de sites et leur mettre à disposition outils et méthodes de suivi des consommations d'eau, gaz ville / citerne, électricité, bois...



INDICATEURS	OBJECTIFS
Méthode de suivi des consommations	1 méthode + outils déployées sur tous les sites
Nombre de bâtiments équipés de BACS	5
Évolution des consommations d'énergie	- 40 % en 2030

FOCUS

Éco Énergie Tertiaire : réglementation engageant les acteurs du secteur tertiaire vers la sobriété énergétique pour tous les bâtiments de plus de 1 000 m².

La réduction des consommations de l'ensemble du parc doit être d'au moins :
- 40 % en 2030 - 60 % en 2050
- 50 % en 2040



Démarches internes de développement durable

Opérer une transition écologique des bâtiments et espaces verts



INTERN3.

Faire de nos espaces verts des lieux propices à la biodiversité et au bien être des usagers

Face aux enjeux liés au changement climatique et à la perte de biodiversité, questionner la façon dont sont traités les espaces verts et bords de route dont l'entretien incombe à la Communauté de commune constitue un véritable **levier d'action permettant une adaptation au changement climatique**.

1. Confirmer la gestion différenciée des espaces verts et bords de routes

En harmonisant les pratiques grâce à la rédaction d'un cahier des charges et de fiches techniques.

2. Communiquer auprès du grand public

Le plus largement possible afin de sensibiliser, de faire évoluer le regard et les pratiques sur les espaces verts.

3. Étudier la renaturation de cours d'écoles, centres de loisirs, Maison de la Petite Enfance...

Afin de désimperméabiliser les sols, de développer la biodiversité des sites, de permettre un meilleur confort et un contact avec la nature pour les usagers.

4. Étudier la végétalisation et l'aménagement écologique du parking du Carré du Perche

Pour accroître la biodiversité du site, améliorer son image et développer ses usages.



ILS L'ONT FAIT !

Ville de Eu (76) : élaboration d'un plan d'actions pour la renaturation de la ville entièrement réalisé en interne : végétalisation, désimperméabilisation, gestion différenciée et éco-pâturage. Mise en place d'actions de sensibilisation. Vise à : améliorer le cadre de vie, l'attractivité touristique, la biodiversité ...



PILOTE(S)

Services techniques et mission développement durable



PARTENAIRES TECHNIQUES

ADIL, CAUE, prestataires, PNR, services espaces verts ville de Mortagne-au-Perche...



PARTENAIRES FINANCIERS

Département, Fonds Vert, LEADER

INDICATEURS

INDICATEURS	OBJECTIFS
Supports de communication	4 publications réseaux sociaux / an, 6 panneaux informatifs, 1 article presse / an...
Nombre d'études	3

Plan Climat 61



MIEUX
PRÉSERVER ET
VALORISER NOS
ÉCOSYSTÈMES



Démarches internes de développement durable

Accompagner les agents vers des pratiques éco-responsables



INTERN4.

Former et sensibiliser les agents

Actuellement, peu de formations en lien avec le développement durable sont programmées dans le plan de formation de la Communauté de communes.

Afin de permettre **une montée en compétences des agents et de garantir leur totale implication sur les sujets du développement durable**, il convient de développer les formations à ce sujet dans l'ensemble des services.

1. Incrire des sessions développement durable dans le plan de formation

En s'appuyant sur les ressources du CNFPT, de l'ADEME, de l'URCPIE ou autre. Veiller à proposer une diversité d'offres afin de s'adapter aux disponibilités de chacun et à la montée en compétences des référent.es développement durable en particulier.

2. Élaborer un plan de formation pluriannuel dédié au développement durable

Stratégie spécifique à cette thématique permettant une vision sur 5 ans déclinée ensuite dans les plans de formations annuels.

3. Proposer des ateliers thématiques

Réalisés en interne ou avec des intervenants extérieurs. Dispensés au sein d'un service ou en inter-services. Afin de mobiliser les agents, proposer des supports ludiques et concrets. Permettre la montée en compétences / connaissances professionnelles mais aussi personnelles (zéro déchet, mobilité durable...).

FOCUS

URCPIE : Union Régionale des Centres Permanents d'initiatives pour l'Environnement de Normandie. Propose de multiples formations permettant une montée en compétences des agents notamment des services (petite) enfance – jeunesse.

Financements possibles : CAF



PILOTE(S)

Service RH et mission développement durable (CdC)



PARTENAIRES TECHNIQUES

ADEME, CNFPT, URCPIE, SMIRTOM...



PARTENAIRES FINANCIERS

CAF

INDICATEURS	OBJECTIFS
Nombre de formations dispensées	3 par an
Plan de formation pluriannuel	1 plan 2025 - 2030
Nombre d'ateliers proposés	2 par an

Démarches internes de développement durable

Accompagner les agents vers des pratiques éco-responsables



INTERN5.

Inciter au changement de comportements

Afin de garantir des pratiques professionnelles en adéquation avec les valeurs de développement durable portées par la Communauté de communes, il convient d'inscrire un **cadre commun dans les règlements intérieurs** et de porter des **actions thématiques** auprès des agents.

1. Définir un cadre de travail favorisant les pratiques de développement durable

Grâce à l'intégration de ces notions dans les règlements intérieurs de la CdC et des différents sites.

2. Sobriété énergétique

Participation à des défis comme les Trophées climat énergie 61, campagnes de communication et affichage, infolettre...

3. Mobilité durable

Expérimentation sur quelques sites de mise à disposition de vélos aux agents pour l'exercice de leurs fonctions avant acquisition.

Réflexion avec le CST pour la mise en place du forfait mobilités durables.

4. Sobriété numérique

Identifier les outils numériques libres et / ou sobres et les affirmer comme cadre de travail, participation au Digital Cleanup Day, Infolettre...
En lien avec NUM9.

FOCUS

Forfait mobilités durables : Dispositif financier de soutien aux salariés du secteur privé ou public pour leurs déplacements domicile-travail. L'aide est attribuée aux agents privilégiant des modes de transport durables (vélo, covoiturage, transports en commun...) plutôt que la voiture individuelle.

 PILOTE(S)
Services RH, missions numérique et développement durable

 PARTENAIRES TECHNIQUES
CST, département

 PARTENAIRES FINANCIERS
NC

INDICATEURS	OBJECTIFS
Règlements intérieurs révisés	3
Nombre de défis	2 / an
Nombre de vélos mis à disposition	3
Nombre d'Infolettres publiées	1 par mois
Guide numérique	1

INTERN6.

Réduire les besoins en consommables

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes du Pays de Mortagne au Perche mène des actions visant à raisonner ses achats notamment en **travaillant à limiter les achats de consommables**. Cette fiche-action vise à consolider cette démarche et à la renforcer.

1. Poursuivre le suivi des volumes consommés chaque année

Afin de définir les besoins annuels des services, les inscrire finement au budget et alerter en cas de sur-consommation.

2. Instaurer un système « d'enveloppe consommables »

Permettant de responsabiliser chaque site dans la gestion de ses consommations. Poursuivre son déploiement dans les écoles et le généraliser à l'ensemble des services.

3. Nommer des référents par types d'achats

Garants du bon usage des matériels, du choix de modèles respectueux et pouvant informer les agents au sujet des bonnes pratiques.

4. Former à la bonne utilisation des produits ménagers

Afin de n'utiliser que les quantités nécessaires et de préserver la santé des agents et usagers.

FOCUS

Produits d'entretien : désignation d'un référent. Pré-sélection d'une gamme de produits respectueux de l'environnement et de la santé. Les services adressent ensuite leurs besoins au référent qui est chargé d'effectuer la commande. Cette démarche permet une meilleure maîtrise des consommations.

5. Communiquer sur les bonnes pratiques

Grâce à de l'affichage et à des consignes claires.



PILOTE(S)

Services techniques et comptabilité gestion, mission développement durable (CdC)



PARTENAIRES TECHNIQUES

Agents référents, CNFPT



PARTENAIRES FINANCIERS

NC

INDICATEURS	OBJECTIFS
Tableau de suivi des consommables	1 mutualisé pour l'ensemble des services. Maj annuelle
Formation produits ménagers	Ensemble des agents concernés. 1 formation tous les 2 ans
Campagne d'affichage	1

INTERN7.

Optimiser l'utilisation des matériels

La base d'une consommation raisonnée est de **limiter l'achat de nouveaux objets** en poursuivant l'utilisation de ceux déjà possédés. Il s'agit donc ici de limiter au maximum les objets immobilisés et d'accroître l'utilisation des matériels en travaillant en inter-services notamment.

1. Mettre en place un suivi des stocks de matériels non utilisés

En élaborant un outil de mise en relation offre / demande et désignant un référent garant de la bonne tenue de l'espace de stockage et de la mise en circulation des matériels.

Il sera possible d'ouvrir le système d'offre et demande à d'autres acteurs du territoire
En lien avec CIRC4.3.

2. Développer la mutualisation des matériels inter-services

Grace à la réalisation d'inventaires des objets pouvant être mis à disposition de collègues et la mise en place d'un outil adapté.

Il conviendra ici d'imaginer un système pouvant être régulièrement mis à jour.



FOCUS

Les 3R - Réduire, Réutiliser, Recycler : ces bonnes pratiques sont à la base d'une économie circulaire permettant de réduire nos déchets, consommer de façon plus responsable, préserver nos ressources et ainsi contribuer à la préservation de notre environnement.

INDICATEURS	OBJECTIFS
Nombre de mises en relation offre /demande	30 opérations / an
Nombre de matériels disponibles à la mutualisation	50

INTERN8.

Définir des pratiques d'achats responsables

Avec la loi AGEC ou la déclaration obligatoire d'achats issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage, le cadre réglementaire en matière de commande publique évolue pour inciter les acteurs à se tourner vers des achats durables.
Il convient d'outiller les agents pour garantir la totale conformité des dépenses avec la législation et d'accorder leurs pratiques avec les valeurs portées par l'EPCI.

1. Rédiger un guide d'achats responsables

Incluant les objectifs réglementaires à atteindre, une définition des différents labels de référence et les grands principes à respecter (produits issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage...).

2. Travailler les spécificités de chaque service

En concertation avec les agents pour préciser et renforcer les règles de bonne conduite à adopter selon la législation en vigueur (Centre de Loisirs, Maison de la Petite Enfance, parc informatique...). Décliner le guide d'achats responsables général en guides spécifiques autant que nécessaire.

PILOTE(S)



Services comptabilité
gestion et mission
développement durable

PARTENAIRES TECHNIQUES



Services CdC, SMIRTOM...

PARTENAIRES FINANCIERS



NC

FOCUS

Loi AGEC : Votée en février 2020, la Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire vise un changement de production et de consommation pour réduire les déchets et préserver les ressources. Elle prévoit par exemple l'interdiction progressive des plastiques à usage unique.

INDICATEURS	OBJECTIFS
Guide d'achat	1 pour l'ensemble des services
Guides spécifiques	Produits alimentaires et restauration collective, Informatique



Démarches internes de développement durable

Engager les sites dans des démarches de développement durable



INTERN9.

Mettre en place des démarches globales de développement durable sur les sites accueillant du public

Des actions de développement durable sont déjà plus ou moins effectives selon les sites. Il s'agit d'**élaborer des stratégies globales visant à impliquer l'ensemble des équipes** sur les sujets de développement durable et de permettre une montée en puissance des actions menées. Pour cela il est possible de s'appuyer sur des dispositifs existants comme la Charte de développement durable de l'Orne ou le label Écolo crèche.

1. Dresser un diagnostic des structures

Où en sommes-nous dans les actions ?
Quelles ressources peuvent être mobilisées ?

2. Définir un plan d'actions et les déployer

En associant l'ensemble des équipes, des enfants, des familles et autres usagers de l'élaboration des actions à leur concrétisation.

3. Communiquer largement

Afin de faire connaître et reconnaître l'importance des démarches engagées (réunions d'information, livrets d'accueil, réseaux sociaux...).

4. Évaluer et s'engager dans une démarche d'amélioration continue

Dresser un bilan annuel de la démarche, définir des objectifs pour l'année à venir et les axes d'évolution.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Démarches engagées	Centre de Loisirs et Maison de la Petite Enfance amorcés en 2025 – 2026 puis : piscine, médiathèque, maison des territoires
Bilans et axes d'amélioration	1 / an / structure

FOCUS

Charte de développement durable de l'Orne : rédigé par le CPIE Collines normandes et à destination des Accueils de Loisirs du département. Vise à forger une culture d'équipe, à permettre une progression dans les actions ou même à être un outil de communication.

→ www.rezorne.org



4 ÉDUCATION DE LA QUALITÉ



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Démarches internes de développement durable

Favoriser le bien-être au travail et l'implication des agents



INTERN10.

Développer les moments de cohésion d'équipe

Sur le temps de travail ou en dehors, au sein d'un même service ou en inter-services, les demandes et les envies des agents pour développer les propositions conviviales ont été fortement exprimées durant le diagnostic.

Ces rendez-vous peuvent être bénéfiques pour la **cohésion d'équipe et l'implication des agents dans la collectivité**.

1. Proposer des formations et partages de connaissances inter-services

Ces événements sont l'occasion de développer connaissances et compétences pour les agents mais aussi de mieux connaître les missions et projets des collègues d'autres services.

2. Impulser des activités durant la pause méridienne

Balades, cours de sport, accès piscine à tarif réduit, atelier jardin, repas partagés... En proposant des activités par et / ou pour ses agents, la Communauté de communes entend s'impliquer pour favoriser la cohésion de ses équipes.

3. Sponsoriser des équipes sportives

Les événements sportifs sont nombreux dans la région. Encourager la constitution d'équipes Cdc et développer leur sponsoring sont l'occasion de renforcer la dynamique de groupe tout en encourageant les agents dans la pratique d'activités sportives régulières.

4. Repenser les vœux aux agents

Il est proposé de faire évoluer cet événement très important dans la vie de la collectivité pour renforcer les échanges pouvant s'y dérouler.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Nombre de formations / groupes de travail	2 / an
Offres d'activités méridiennes	4 types
Nombre d'équipes sponsorisées	2 / an
Cérémonie de vœux aux agents	1 cérémonie test

Démarches internes de développement durable

Favoriser le bien-être au travail et l'implication des agents



INTERN11.

Développer la communication auprès des agents

Si des supports de communication existent déjà, notamment au sein d'un même site, un accroissement des supports d'échange communs à l'ensemble des services est souhaité afin de **renforcer l'implication des agents sur leur territoire et de leur permettre d'accéder facilement à l'ensemble des informations utiles à la vie de salarié.**

1. Réaliser un livret d'accueil

Document commun à l'ensemble de la collectivité permettant d'informer au sujet des valeurs de la collectivité, son fonctionnement, ses caractéristiques principales, les outils à disposition...

2. Mettre en place un dossier ressources à disposition de tous les agents

Cet espace doit pouvoir être accessible à tous les agents afin de leur transmettre tout type d'informations obligatoires ou utiles (CST, CNAS, documents d'accueil...)

3. Diffuser les offres du territoire

Et en particulier les offres de loisirs grâce à la Newsletter de l'office de tourisme.

4. Développer et communiquer au sujet des tarifs préférentiels à disposition des agents et leurs familles

En amorçant une réflexion pour développer les offres et en éditant des supports de communications adaptés.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Livret d'accueil	1 mise à jour / an
Dossier Ressources	1 actualisé au moins une fois / an
Guide ressources du territoire et tarifs réduits	1

FOCUS

Newsletter Envies de Sorties : Réalisée par l'Office de Tourisme du Pays de Mortagne-au-Perche, cette lettre d'information hebdomadaire réunit les offres culturelles et de loisirs proposées sur le territoire. L'inscription des agents sera systématiquement proposée à leur arrivée dans la collectivité.



Démarches internes de développement durable

Pour une collectivité exemplaire en matière de développement durable



Chaque année, une réunion de bilan sera proposée aux cheffes de services.

Les actions inscrites en **gras** perdurent sur toute la durée du programme TD 2030.

Calendrier 2025 - 2030

Avant 2025...



INTERN6.2 Enveloppe consommables

INTERN5.2 Communication sobriété énergétique
INTERN1.4 Photovoltaïque Maison des Territoires



2025

1^{er} trimestre



INTERN2.4 Prioréno
INTERN5.2 Infolettre TD 2030
INTERN5.4 Digital Cleanup

2nd trimestre **INTERN10.3 Sponsoring**
INTERN8.1 Guide achats responsables

INTERN4.1 Plan formations annuel
INTERN9.1 Diagnostics CDL + MPE

3rd trimestre **INTERN10.2 Activités méridiennes**
INTERN5.3 Expérimentation vélo
INTERN11.1-2 Livret accueil – Dossier
INTERN2.3 BACS

INTERN1.1 Audits énergétiques
INTERN6.4 Formation pdt ménagers
INTERN9.2 Définir et déployer actions CDL + MPE
INTERN6.5 Communiquer consommables
INTERN10.1 Formations et partages inter-services
INTERN10.4 Cérémonie vœux



2026

1^{er} trimestre

INTERN5.4 Logiciels libres
INTERN3.4 Parking Carré du Perche
INTERN3.3 Cours
INTERN4.2 Plan formations pluriannuel
INTERN7.1 Suivi des stocks matériels
INTERN4.3 Ateliers sensi

2nd trimestre INTERN1.2 Programme réno
INTERN5.1 Cadre de travail
INTERN8.2 Achats responsables spécifiques

3rd trimestre

INTERN3.2 Communiquer espaces verts
INTERN9.1 Diagnostics Piscine + MdT

4th trimestre 2026

INTERN9.2 Définir et déployer actions Piscine + MdT

2027

1^{er} trimestre 2027 INTERN7.2 mutualisation inter-services

2nd trimestre 2027 Point d'étape : quelles actions sont à poursuivre pour atteindre les objectifs TD 2030 ? Quelles évolutions apporter au programme ?



2030



Décembre 2025

STRATÉGIE TERRITOIRE DURABLE 2030

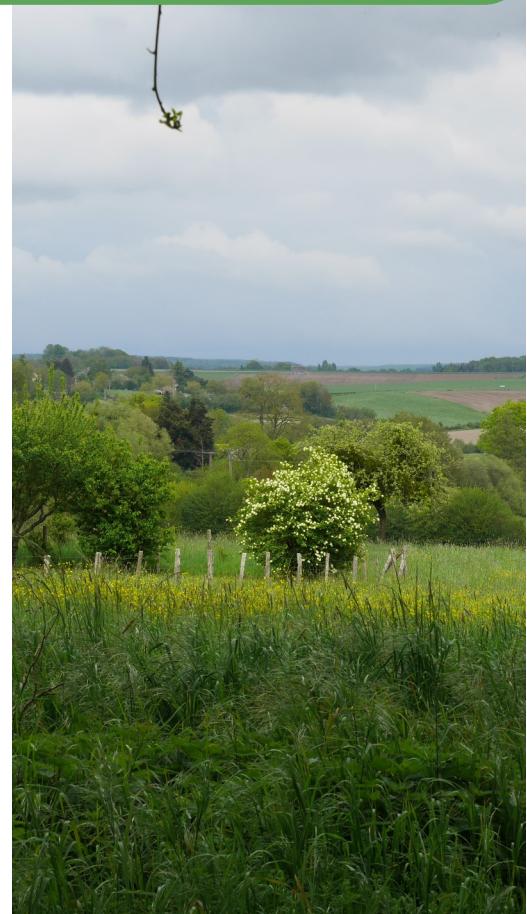
Communauté de communes du Pays de Mortagne au Perche



BIODIVERSITÉ



Pour une trame verte et bleue fonctionnelle





Les grands enjeux

9 FICHES ACTIONS

- Préserver et remettre en bon état les continuités écologiques terrestres et aquatiques pour freiner l'érosion de la biodiversité locale
- S'emparer de solutions fondées sur la nature pour relever les défis actuels et futurs du territoire
- Sensibiliser largement à la protection de la biodiversité

En lien avec

Objectifs de Développement Durable de l'ONU / Planification écologique régionale France Nation Verte / Plan Climat 61 / Stratégie Régionale pour la Biodiversité
(Cf. icônes en bas de pages)

BIODIV1. S'appuyer sur les dispositifs réglementaires de protection de l'environnement

Préserver et restaurer la Trame Verte



BIODIV2. Œuvrer en faveur du réseau de haies et des forêts

BIODIV3. Conforter les prairies permanentes et les pelouses sèches

BIODIV4. Restaurer les continuités écologiques des surfaces artificialisées

Préserver et restaurer la Trame Bleue



BIODIV5. Approfondir la connaissance des composantes de la sous-trame aquatique et humide pour mieux la protéger

BIODIV6. Poursuivre la préservation et la restauration des milieux aquatiques et humides dégradés

Sensibiliser largement aux enjeux liés à la biodiversité



BIODIV7. Impliquer les habitants dans des projets participatifs

BIODIV8. Sensibiliser à la pollution lumineuse pour faire prendre conscience et déclencher l'action

BIODIV9. Poursuivre les actions pédagogiques auprès de larges publics



BIODIV1.

S'appuyer sur les dispositifs réglementaires de protection de l'environnement

On trouve sur le territoire de la Communauté de communes (CdC), **différents dispositifs réglementaires de protection de la biodiversité** : 5 zones Natura 2000, 12 zones d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1 et 6 de type 2. **Un site est classé espace naturel sensible (ENS)** : la tourbière de la Commeauche dont le Conservatoire d'espaces naturels possède la maîtrise foncière. Il convient de poursuivre l'animation de ces dispositifs, de les enrichir et de recourir à d'autres outils réglementaires si nécessaire.

1. Suivre les zonages existants

En assurant des inventaires réguliers et en étudiant l'extension des zones concernées si nécessaire.

2. Animer les programmes de protection

Par des actions de communication et de sensibilisation auprès du grand public, des élus des communes concernées et des propriétaires fonciers.

Programmer des opérations d'entretien et / ou de restauration le cas échéant.

3. Développer la mise en place d'obligations réelles environnementales (ORE)

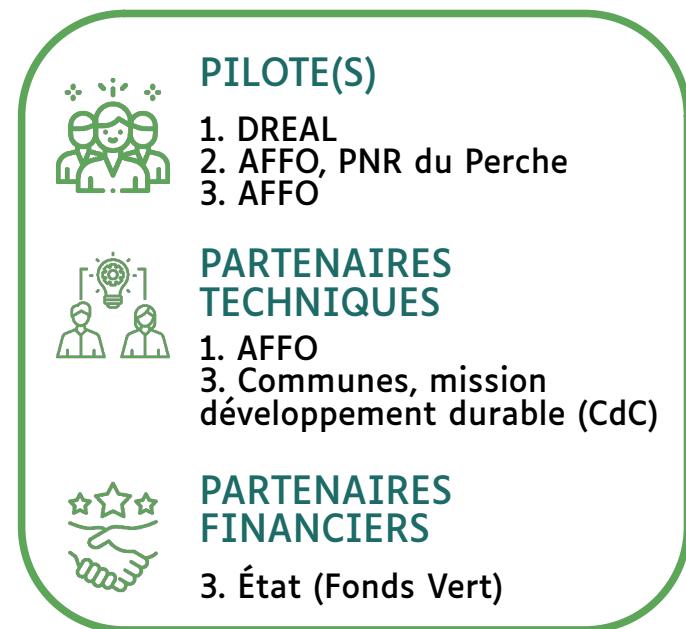
En mobilisant les propriétaires de terrains possédant une biodiversité remarquable afin de contractualiser avec l'Association faune flore de l'Orne (AFFO).

Soutenir l'AFFO dans sa démarche par une convention avec la CdC.



ILS L'ONT FAIT !

AFFO : s'implique depuis 2025, pour la mise en place d'ORE, des contrats établis avec le(s) propriétaire(s) de parcelles(s) possédant un intérêt particulier en matière de protection de la biodiversité locale. Des engagements précis y sont définis et s'imposent aux propriétaires successifs durant 99 ans maximum.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Convention CdC / AFFO	1 à réviser chaque année
Contrats ORE	1 à 2 par an

Biodiversité



Préserver et restaurer la Trame Verte

BIODIV2.

Œuvrer en faveur du réseau de haies et des forêts

Avec 2 127 km recensées sur le territoire en 2023, la haie, indispensable à une solide sous-trame bocagère, constitue un **véritable patrimoine naturel et paysager**. Suite à une perte de 40 % du linéaire observée depuis 1947, il est aujourd’hui indispensable de **préserver et de restaurer le maillage de haies du territoire**. Par ailleurs, en 2020, 11 % de la surface totale de la CdC était occupée par des forêts. Leur **gestion durable** est donc essentielle pour le bon état de ces écosystèmes.

1. S'appuyer sur le PLUi pour préserver les haies et les arbres remarquables

Hiérarchiser et classer les haies afin de préserver le maillage bocager existant. Cela en cohérence avec la charte du Parc naturel régional (PNR) du Perche.

2. Mettre en place une commission haie à la CdC

Afin de suivre l'état général des haies et d'être en mesure d'étudier les dossiers de modification du maillage existant.

3. Communiquer largement sur les services écosystémiques de la haie

En diffusant les supports de communication des partenaires.

4. Poursuivre les opérations de plantation de haies portées par la CdC

En ciblant autant que possible les zones à enjeux (reconnexion trame verte, lutte contre l'érosion...).

5. Suivre les linéaires plantés dans le cadre des opérations de plantation

Pour en assurer la bonne gestion. Promouvoir le recours au label haie.



ILS L'ONT FAIT !

Communauté de communes du Pays de Mortagne au Perche : des opérations groupées de plantations de haies sont menées depuis 2015 en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Cela a permis la plantation de 45km de haies à raison d'une opération tous les deux ans. Financements : Département et programme européen LEADER.

6. Poursuivre l'animation de la charte forestière de territoire par le PNR

Afin de former les professionnels aux pratiques de gestion forestière durable : promotion des feuillus, de l'indice de biodiversité potentielle, etc.



PILOTE(S)

1, 2. Service urbanisme (CdC)
3, 4, 5. Mission développement durable et services techniques (CdC)
6. PNR du Perche



PARTENAIRES TECHNIQUES

1, 2, 3. PNR du Perche
4. Chambre d'agriculture, Département
5. SCIC Bois Bocage Énergie



PARTENAIRES FINANCIERS

4. Département, LEADER

INDICATEURS	OBJECTIFS
Linéaire de haies	Maintien d'un linéaire minimum de 2 300 km
Programme de plantation	15 km tous les deux ans



BIODIV3.

Conforter les prairies permanentes et les pelouses sèches

Avec 38 % de superficie toujours en herbe dans la surface agricole utile en 2020, l'érosion des prairies permanentes se poursuit sur la Communauté de communes (-391 ha en 10 ans). Garantir le **maintien des prairies permanentes et préserver le bon état écologique des pelouses sèches (coteaux calcaires notamment) est essentiel pour préserver les continuités de la trame verte.**

1. Poursuivre l'implication dans les dispositifs de protection

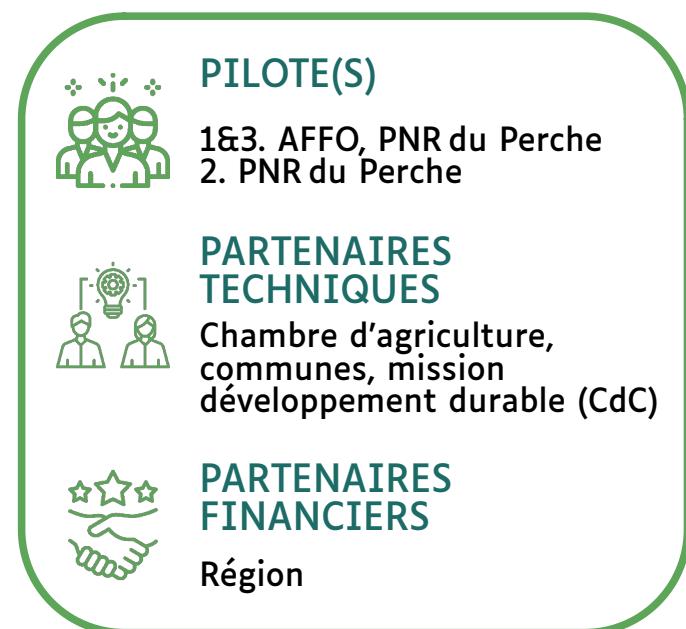
Tels que Natura 2 000, ZNIEFF ou ORE. Assurer le suivi des sites identifiés comme étant à enjeux grâce à des inventaires et envisager le recours à de nouveaux outils si nécessaire.
En lien avec BIODIV1.

2. Amplifier le recours aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Opérées par le PNR du Perche et en lien avec les zonages Natura 2 000. Promouvoir le dispositif auprès des agriculteurs pouvant être concernés notamment sur coteaux calcaires. Envisager l'élaboration de paiements pour services environnementaux (PSE).

3. Conseiller les propriétaires dans l'entretien de leurs parcelles

Pour encourager les méthodes favorables à la biodiversité.
Relayer largement les bonnes pratiques.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Nouvel agriculteur engagé en MAEC	2 / an

FOCUS

MAEC : ce dispositif vise à inciter les exploitants agricoles à combiner performance économique et écologique. Le respect du cahier des charges MAEC à l'échelle de l'exploitation ou de parcelles aux enjeux spécifiques, donne accès à une rémunération spécifique attribuée dans le cadre de la PAC.

Biodiversité

Préserver et restaurer la Trame Verte



BIODIV4.

Restaurer les continuités écologiques des surfaces artificialisées

En 2020, les espaces artificialisés représentaient 5 % de la surface totale de la CdC. **Transformer ces surfaces est essentiel pour favoriser la biodiversité ordinaire** et permettra d'œuvrer pour la santé et le bien-être de la population tout en valorisant nos territoires ruraux (patrimoine, cadre de vie...).

1. Poursuivre la renaturation des villages

En proposant un diagnostic et des inventaires naturalistes qui permettront ensuite de détailler des préconisations adaptées (végétalisation de cimetières, cours, places ou rues...).

2. Conseiller les propriétaires pour des aménagements paysagers favorables à la biodiversité

Plantes spontanées, locales ou mellifères, jachères, haies, nichoirs, tas de pierres / de branchages... les actions sont nombreuses et à la portée de tous : collectivités, entreprises, particuliers...

3. Former les agents des collectivités à la gestion différenciée des espaces verts

Afin d'initier de nouvelles pratiques. Proposer des formations collectives. *En lien avec CIRC8.2.*

4. Améliorer les passages à faune existants et en instaurer de nouveaux

Le long des axes routiers fragmentant de façon importante les continuités écologiques. S'appuyer sur l'application Faune Route et mobiliser les acteurs concernés pour établir un diagnostic à l'échelle du territoire.



ILS L'ONT FAIT !

Ville de L'Aigle : afin de diminuer les contraintes d'entretien, favoriser la biodiversité et embellir le lieu, le cimetière a été végétalisé. Les allées sont enherbées, des arbres, arbustes, vivaces ou jachères fleuries implantées et la flore spontanée est maintenant tolérée dans les massifs.

PILOTE(S)



1. AFFO, CdC
2. AFFO, ANBDD, PNR Perche
3. Mission développement durable (CdC)
4. Département, État

PARTENAIRES TECHNIQUES



ADIL 61, ANBDD, Communes



PARTENAIRES FINANCIERS

1. Agence de l'eau, État, Europe
4. Département, État

INDICATEURS	OBJECTIFS
Projets de renaturation	4/ an
Formation gestion différenciée	Tous les 2 ans

Biodiversité



Préserver et restaurer la Trame Bleue

BIODIV5.

Approfondir la connaissance des composantes de la sous-trame aquatique et humide pour mieux la protéger

Si des travaux d'inventaires ont déjà été menés à l'occasion de la dernière révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), dans le cas des mares, ils reposaient sur les données recueillies directement par les communes. Une actualisation de l'inventaire des zones humides et des mares est donc indispensable en prévision de la prochaine révision du PLUi.

1. Affiner l'inventaire des zones humides et tourbières

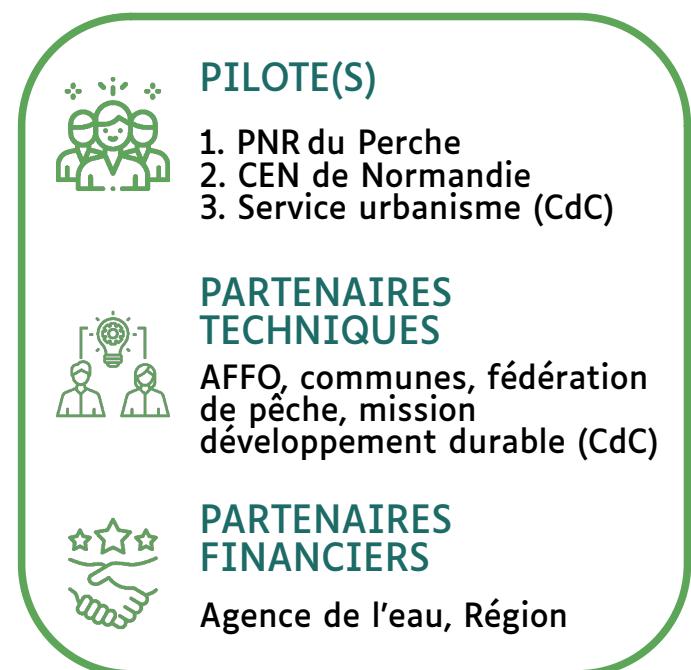
En compilant les données à disposition et en menant des travaux complémentaires de terrain dans le cadre des projets portés par le PNR du Perche. Hierarchiser les milieux pour proposer un niveau de protection adapté.

2. Affiner l'inventaire des mares

En s'appuyant sur le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares de Normandie (PRAM). Compiler les données existantes et les compléter autant que nécessaire pour pouvoir définir un niveau de protection adapté.

3. Actualiser les zones humides et les mares à protéger dans le PLUi

En s'appuyant sur le travail d'inventaire réalisé au préalable. Les classer Zone Naturelle à l'occasion de la révision générale qui arrivera à échéance en 2028.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Maj inventaire zones humides	1
Maj inventaire mares	1

FOCUS

PRAM Normandie : programme porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie (CEN) visant à enrayer le processus de disparition et de dégradation des mares. Il passe par un recensement permettant d'identifier les mares à restaurer en priorité puis à définir les travaux adaptés.

MIEUX
PRÉSÉVER ET
VALORISER NOS
ÉCOSYSTÈMES

Plan Climat 61
Agissons ensemble
STRATÉGIE RÉGIONALE
POUR LA BIODIVERSITÉ
NORMANDIE 2030

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

14 VIE
AQUATIQUE

Biodiversité



Préserver et restaurer la Trame Bleue

BIODIV6.

Poursuivre la préservation et la restauration des milieux aquatiques et humides dégradés

La compétence gestion de l'eau et des milieux aquatiques (GEMA) a été transférée au PNR du Perche (bassin de l'Huisne) et au Syndicat du Bassin de la Haute Sarthe (SBHS). De nombreux travaux ont déjà été menés pour protéger et restaurer le bon état des cours d'eau et des zones humides. Il convient de **poursuivre ces actions sur les zones identifiées comme prioritaires lors de la mise à jour de la trame bleue**.

1. Poursuivre la restauration des rivières dégradées

Mise en œuvre par le PNR Perche et le Syndicat Bassin de la Haute Sarthe. Dans l'objectif de rétablir les continuités et la bonne qualité écologique des cours d'eau à enjeux.

2. Poursuivre la restauration de mares

Faisant suite au travail d'inventaire prévu dans ce plan d'action et qui aura permis de prioriser les zones d'intervention.
En lien avec BIODIV5.

3. Restaurer les zones humides identifiées comme étant à enjeux telles que les tourbières

Dans le cadre des actions portées par l'AFFO et le CEN Normandie.

4. Conseiller les propriétaires pour favoriser les bonnes pratiques

Afin de favoriser la biodiversité sur les parcelles agricoles ou privées.
Encourager le recours aux MAEC.
En lien avec BIODIV3.

FOCUS

PNR du Perche : a porté des travaux de restauration de la continuité écologique et hydromorphologique sur la Villette, le Rouvray et le Villiers. Actuellement, une étude est menée sur la Chippe avec une phase esquisse sur 3 tronçons et le début de la concertation avec les riverains.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Opérations sur les rivières	10 opérations (études et travaux)
Mares restaurées	Une dizaine à horizon 2030

MIEUX
PRÉSERVER ET
VALORISER NOS
ÉCOSYSTÈMES

Plan Climat 61
Agissons ensemble
STRATÉGIE RÉGIONALE
POUR LA BIODIVERSITÉ
NORMANDIE 2030

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

14 VIE
AQUATIQUE

Biodiversité

Sensibiliser largement aux enjeux liés à la biodiversité



BIODIV7.

Impliquer les habitants dans des démarches participatives

Permettre aux habitants de mieux connaître la diversité faunistique et floristique de leur territoire est un moyen pour faire prendre conscience des enjeux liés à ces sujets. **Proposer pour cela des démarches participatives constitue une réelle opportunité permettant aux citoyens de se sentir acteurs dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité locale.**

1. Mener des Atlas de la Biodiversité Communale

Permettant d'associer différents acteurs autour d'un projet d'inventaire de la biodiversité (grand public, scolaires, acteurs associatifs, élus...). Ce dispositif de l'OFB impulsé par le PNR du Perche pourra être accompagné par l'AFFO.

2. Déployer des routes à hérissons

Sur les communes les plus urbanisées du territoire. Solliciter pour cela l'appui du Groupe Mammalogique Normand (GMN). La mobilisation des habitants sera indispensable à la mise en place de ces petites infrastructures permettant le déplacement de cette espèce protégée depuis 1981.

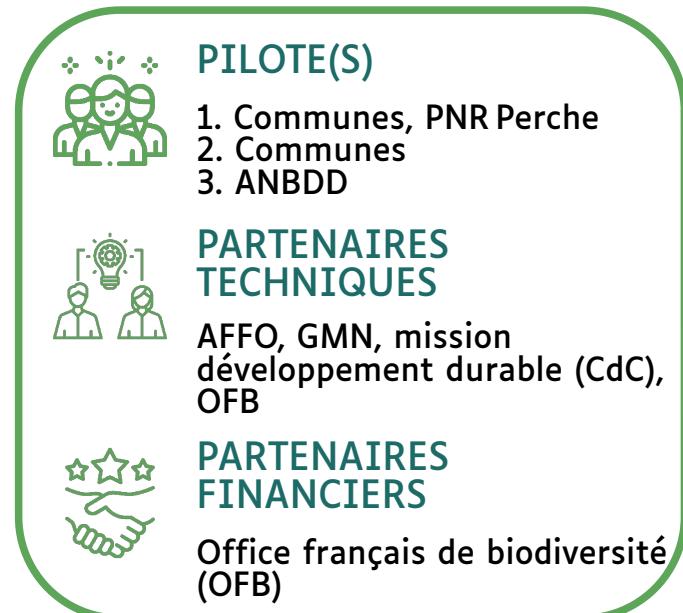
3. Diffuser l'application Faune Route

Pour permettre à un maximum d'habitants de s'en saisir afin de rendre le plus significatif possible les données que l'application est en mesure de fournir aux gestionnaires.



ILS L'ONT FAIT !

Piqu'en ville : programme porté par le GMN dans dix communes de la communauté urbaine de Caen la Mer. Propose aux propriétaires privés et publics de créer des passages à hérissons dans les murs et grillages afin de leur éviter le passage de routes. Une communication sur les bonnes pratiques au jardin pour favoriser l'espèce est aussi assurée.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Atlas de la biodiversité communale	6 communes engagées à horizon 2030
Communes engagées routes à hérissons	5 à horizon 2030

Biodiversité

Sensibiliser largement aux enjeux liés à la biodiversité



BIODIV8.

Sensibiliser à la pollution lumineuse pour faire prendre conscience et déclencher l'action

Encore **trop méconnue du grand public**, la pollution lumineuse et ses impacts sur la faune et la flore locale constitue pourtant un sujet majeur en matière de maintien des continuités écologiques. Des démarches sont initiées par le Parc naturel régional du Perche depuis plusieurs années qu'il convient de poursuivre et d'amplifier.

1. Poursuivre la sensibilisation des élus sur la pollution lumineuse

Grâce à l'élaboration du guide « mieux éclairer » par le PNR Perche.

Inciter les communes à s'impliquer dans des démarches nationales telles que le label villes et villages étoilés de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN).

2. Poursuivre la sensibilisation du grand public à propos des enjeux liés à la trame noire

En proposant des animations nature grand public ou scolaire organisées de façon partenariales.

S'appuyer sur des évènements nationaux comme le Jour de La Nuit, les nuits des étoiles ou la Nuit de la Chouette.

3. Mettre en place des mesures de réduction de l'éclairage

Auprès d'acteurs publics ou privés. Pour cela, s'appuyer sur les expérimentations portées depuis 2024 par le PNR Perche.

FOCUS

Perche en Nocé : commune retenue par le PNR Perche pour étudier l'impact de son éclairage sur la biodiversité nocturne. Des inventaires y ont été réalisés et un plan d'action élaboré en collaboration avec le Te61. Plusieurs animations de découverte du monde crépusculaire et nocturne ont également été proposées.



PILOTE(S)

1. PNR Perche, ANBDD
2. AFFO, PNR Perche
3. Communes, Territoire d'Énergie Orne (Te61)



PARTENAIRES TECHNIQUES

Entreprises, mission développement durable (CdC)



PARTENAIRES FINANCIERS

NC

INDICATEURS	OBJECTIFS
Animations	3 / an sur des communes différentes
Communes engagées dans un plan de réduction de l'éclairage	6 à horizon 2030



Biodiversité

Sensibiliser largement aux enjeux liés à la biodiversité



BIODIV9.

Poursuivre les actions pédagogiques auprès de larges publics

Les acteurs locaux de l'éducation à l'environnement s'emparent depuis de nombreuses années des questions de protection de la biodiversité locale. Qu'ils soient salariés ou bénévoles, naturalistes ou animateurs, le territoire de la CdC bénéficie d'un **vivier de personnes engagées sur ce sujet** (PNR Perche, AFFO, GONm...).
En lien avec EEDD5.2.

1. Communiquer largement

Dans les médias, les réseaux sociaux, par des programmes d'EEDD ou des panneaux informatifs (ex : fauche tardive).

2. Poursuivre et amplifier l'offre d'animations sur le territoire

En association avec des acteurs locaux pour garantir un parfait ancrage local et donc la mobilisation d'un large public. S'intégrer à des événements nationaux (Fête de la Nature, Fête des mares, Nuits des Forêts...).

3. Mailer le territoire de Refuges LPO / GONm

La mise en place de tels dispositifs est l'occasion d'une communication auprès du grand public (médias, panneaux...). Cela permet également d'impulser des actions concrètes favorisant la faune.

4. Mettre en place des aires éducatives dans les écoles

En partenariat avec une association locale et sous l'égide de l'OFB. Afin de mener un travail global sur un site avec les enfants (état des lieux, programme de préservation ou de restauration de la biodiversité, communication...).



ILS L'ONT FAIT !

Groupe Ornithologique Normand : le dispositif Refuges est mobilisable sur toute la Région. Il permet aux gestionnaires d'espaces publics ou privés un accompagnement par un bénévole permettant le suivi de l'avifaune du site et des préconisations pour la favoriser.

5. Confirmer la Lambtonnière comme site majeur d'éducation à l'environnement

Grâce aux projets d'aménagements portées par l'AFFO, propriétaire des lieux et le développement des animations qui y sont proposées.



PILOTE(S)

1. Associations, PNR du Perche
2. AFFO, PNR du Perche
3. GONm, LPO
4. Enseignants
5. AFFO



PARTENAIRES TECHNIQUES

Communes, mission développement durable (CdC), TE 61, OFB



PARTENAIRES FINANCIERS

Communes, OFB, LEADER, ...

INDICATEURS	OBJECTIFS
Refuges avifaune	Une dizaine sur tout le territoire
Aire terrestre éducative	3 à horizon 2030

Biodiversité

Pour un réseau écologique cohérent et fonctionnel



Calendrier 2025 - 2030

Avant 2025...



- BIODIV1.1 Suivi zonages protection
- BIODIV1.2 Animation zonages protection
- BIODIV2.4 Opérations groupées haies



- BIODIV2.6 Animation charte forestière
- BIODIV3.2 Amplifier MAEC
- BIODIV3.3 Conseil entretien prairies



- BIODIV6.1 Restauration rivières
- BIODIV6.2 Restauration mares
- BIODIV6.3 Conseil entretien milieux aquatiques et humides

- BIODIV6.4 Restauration zones humides
- BIODIV7.3 Promotion Faune Route
- BIODIV8.2 Sensibilisation grand public pollution lumineuse

2025

- BIODIV1.3 Obligations réelles environnementales
- BIODIV9.4 Aires terrestres éducatives



2026

- BIODIV2.1 Réflexion classement haies PLUi
- BIODIV2.2 Com' services écosystémiques haie
- BIODIV4.1 Renaturation espaces publics

- BIODIV4.2 Aménagements paysagers favorables biodiv'
- BIODIV4.3 Formation gestion différenciée
- BIODIV5.1 Inventaire zones humides et mares

- BIODIV8.1 Sensibilisation élus pollution lumineuse
- BIODIV8.3 Réduction éclairement
- BIODIV9.3 Refuges avifaune

- BIODIV2.2 Commission haie
- BIODIV2.5 Suivi plantations haies
- BIODIV4.4 Passages à faune

La plupart des actions sont vouées à perdurer dans le temps, le calendrier précise ici la période à laquelle chacune sera amorcée.

2027

- BIODIV5.2 Actualisation zones humides et mares PLUi
- BIODIV7.1 Atlas de la biodiversité communale
- BIODIV7.2 Routes à hérisson



Et on poursuit le travail avec une montée en puissance jusqu'en 2030 !



2030



Décembre 2025

STRATÉGIE TERRITOIRE DURABLE 2030

Communauté de communes du Pays de Mortagne au Perche



Photo : Freepik

Transition énergétique



Pour atteindre un territoire 100 % énergies renouvelables



Photo : Freepik



Transition énergétique

Pour atteindre un territoire 100 % énergies renouvelables



Les grands enjeux

- Diviser de moitié la consommation d'énergie et multiplier par 5 la production d'énergies renouvelables afin d'atteindre la neutralité carbone en 2040
- Développer un mix énergétique adapté au territoire
- S'inscrire dans la dynamique engagée par le Pays du Perche ornais avec la stratégie 100 % EnR puis par le contrat chaleur renouvelable

8 FICHES ACTIONS

En lien avec

Objectifs de développement durable de l'ONU / planification écologique régionale France Nation Verte / Plan Climat 61 (Cf. icônes en bas de pages)

Agir en faveur de la sobriété énergétique



- TE1. Encourager les habitants à adopter les éco-gestes au quotidien par la communication et la sensibilisation
- TE2. Optimiser la consommation d'énergie du secteur public

Accroître l'efficacité énergétique du bâti



- TE3. Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics
- TE4. S'appuyer sur la Plateforme Habitat pour favoriser la rénovation des logements
- TE5. Accompagner les entreprises dans leurs démarches de transition énergétique

Développer la production et la consommation d'énergies renouvelables



- TE6. Permettre une montée en puissance de la filière bois-énergie et garantir sa durabilité
- TE7. Amplifier le solaire photovoltaïque
- TE8. Suivre et accompagner les projets EnR du Territoire

Transition énergétique

Agir en faveur de la sobriété énergétique



TE1.

Encourager les habitants à adopter les éco-gestes au quotidien par la communication et la sensibilisation

Des actions pédagogiques sont menées depuis plusieurs années pour sensibiliser de larges publics aux éco-gestes. Cette implication est à maintenir et à amplifier localement notamment grâce à de nouveaux supports de communication ou par la mobilisation des professionnels de l'éducation sur ces sujets.

1. Réaliser des supports de communication originaux et ludiques

Afin d'attirer l'attention de la population et l'inciter à adopter les bons gestes (stickers par exemple). Les diffuser largement : grand public, entreprises, commerces, bâtiments publics...

2. Mener des actions pédagogiques

Afin de sensibiliser et informer le grand public et les plus jeunes. Mobiliser les acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) sur ce thème, s'appuyer sur la maison de l'énergie comme lieu ressource.
En lien avec EEDD5.3.

3. Poursuivre la sensibilisation portée par Plateforme Habitat du Pays du Perche ornais

Développer des actions de sensibilisation lors d'événements grand public et auprès des particuliers accompagnés individuellement. S'appuyer sur les ressources de l'ADEME pour communiquer.



ILS L'ONT FAIT !

Parc Naturel Régional du Vexin Français : a initié la campagne Éco-proverbes déclinée ensuite sur plusieurs autres territoires. Il s'agit de détourner des proverbes régionaux afin de sensibiliser le grand public de façon ludique via divers supports (affichettes, stickers...).

PILOTE(S)



1. Mission développement durable (CdC) et Plateforme Habitat (Pays du Perche ornais)
2. Acteurs locaux de l'EEDD
3. Plateforme Habitat



PARTENAIRES TECHNIQUES

Territoire d'Énergie (Te) 61, ADEME



PARTENAIRES FINANCIERS

NC

INDICATEURS	OBJECTIFS
Campagne de communication	1
Programme EEDD du territoire	1 année sur le thème de la transition énergétique

Transition énergétique

Agir en faveur de la sobriété énergétique



TE2.

Optimiser la consommation d'énergie du secteur public

Sur la Communauté de communes, le secteur tertiaire représente 10 % des consommations totales d'énergie. **Questionner les usages et s'impliquer pour un changement des comportements dans les bâtiments publics** est donc essentiel pour atteindre un Territoire 100 % EnR à horizon 2040.

1. Améliorer le suivi des consommations d'énergie

Par la mise en place de méthodes et d'outils de suivi communs aux différentes collectivités.

2. Questionner les usages

Pour les différents bâtiments des collectivités présentes sur le territoire. Partager l'expérience de la Communauté de communes sur le sujet.

3. Poursuivre et mettre en place des plans de sobriété dans l'ensemble des bâtiments publics

En se basant sur les préconisations gouvernementales et en partageant la démarche initiée depuis 2022 à la Communauté de communes avec les Mairies du territoire.

4. Poursuivre la rénovation de l'éclairage public et l'extinction nocturne

Afin de diminuer les consommations d'énergie (programme d'action porté par le Te61) mais aussi la pollution lumineuse (démarches trame noire, initiée par le PNR du Perche).

En lien avec BIODIV8.3



ILS L'ONT FAIT !

Les Isles-Bardel (14) : ce petit village de 76 habitants est la seule commune de France à avoir obtenu 5 étoiles au label **Villes et Villages étoilés**. Les élus ont décidé de ne pas y installer d'éclairage public par souci financier mais aussi de préservation du ciel étoilé et de la biodiversité.
→ ww.anpcen.fr



INDICATEURS	OBJECTIFS
Plans de sobriété	10 communes engagées
Points lumineux concernés	1

Transition énergétique

Accroître l'efficacité énergétique du bâti



TE3.

Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics

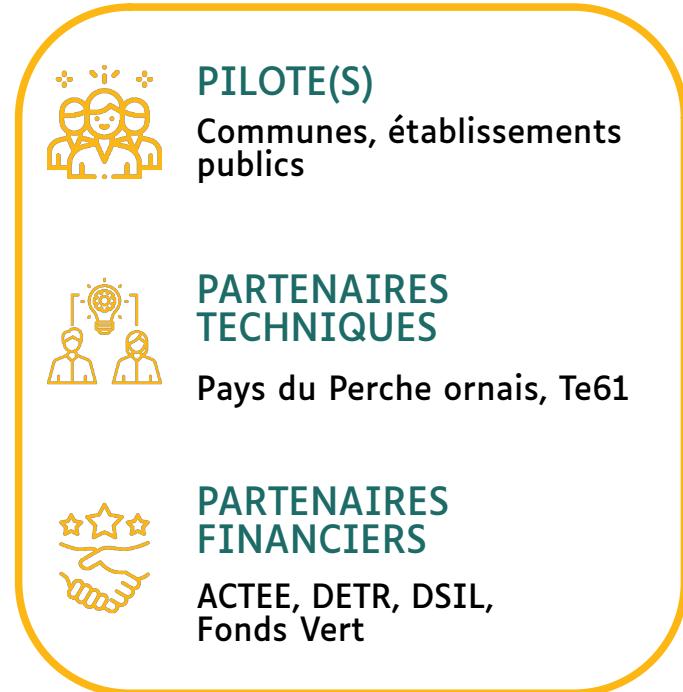
Depuis plusieurs années déjà **des rénovations énergétiques de bâtiments publics s'opèrent sur le territoire** (lycée, logements communaux, mairies...). Il s'agit de poursuivre et d'amplifier ces actions (des plus modestes aux plus globales) afin que les bâtiments aient été traités à horizon 2030.

1. Réaliser des diagnostics énergétiques de bâtiments communaux et autres organismes publics

En priorisant les locaux à traiter, cela dans la continuité du Conseil en Énergie Partagé initié par le Te61 en 2019 et conformément à la nouvelle charte du Parc Naturel Régional du Perche.

2. Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments communaux et autres organismes publics

Privilégier le recours aux matériaux locaux et / ou biosourcés pour réduire l'empreinte environnementale des travaux. Opter pour des rénovations globales autant que possible et envisager des groupements de commande. Les communes pourront être accompagnées par le Pays du Perche ornais sur ces sujets.



ILS L'ONT FAIT !

Territoire d'Énergie 61 : avec la mutualisation d'un conseil en énergie partagé financé par le programme européen LEADER, le Te61 a pu effectuer des pré-diagnostic pour les bâtiments de la Communauté de communes du Pays de Mortagne au Perche et 5 de ses communes en 2019.

INDICATEURS	OBJECTIFS
Suivi des projets publics locaux	Accompagnement de toutes les communes pôles de la CdC

Plan Climat 61

12 CONSUMPTION ET PRODUCTION RESPONSABLES

MIEUX SE LOGER



Transition énergétique

Accroître l'efficacité énergétique du bâti



TE4.

S'appuyer sur la Plateforme Habitat pour favoriser la rénovation des logements

Dans son Pacte Territorial lancé en janvier 2025, la Plateforme Habitat du Pays du Perche ornais réaffirme sa volonté de **s'engager aux côtés des particuliers et des professionnels pour accélérer la rénovation des bâtiments.**
Il s'agit de poursuivre ses actions en collaboration avec les acteurs du territoire dont la Communauté de communes.

1. Poursuivre l'accompagnement des particuliers dans leurs démarches

Du projet à la réception de fin de chantier. Et ce afin de favoriser des rénovations énergétiques globales adaptées et de qualité.

2. Amplifier l'accompagnement de projets de lutte contre l'habitat indigne et dégradé

En poursuivant les partenariats déjà tissés et en mobilisant le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) et les communes pôles (notamment Mortagne-au-Perche).

Engager des démarches pour « aller vers » les publics cibles.

3. Favoriser une bonne dynamique territoriale de la rénovation

En communiquant auprès des ménages grâce aux outils à disposition des collectivités.

En mobilisant les élus communautaires, les agents communaux et intercommunaux qui pourront être le relais des prescripteurs pour identifier les logements indignes ou dégradés.



ILS L'ONT FAIT !

Mortagne-au-Perche : un recensement des logements vacants a été réalisé sur la base de fichiers statistiques complété par des repérages sur place. Des contacts ont ensuite été pris avec les propriétaires pour les conseiller qui ont permis la remise sur le marché d'un vingtaine de logements. Une taxe logement vacants a été votée pour compléter la démarche.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Nombre de dossiers accompagnés (objectifs inscrits au Pacte territorial 2025 - 2029)	24

Plan Climat 61

MIEUX SE LOGER

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Transition énergétique

Accroître l'efficacité énergétique du bâti



TE5.

Accompagner les entreprises dans leurs démarches de transition énergétique

Sur la Communauté de communes, **agriculture, tertiaire et industrie regroupent 50 % des consommations d'énergie**. Travailler autant que possible l'efficacité énergétique mais aussi la sobriété dans ces secteurs est donc une priorité pour atteindre -50 % de consommation énergétique sur l'ensemble de la CdC d'ici à 2040. En lien avec sa compétence développement économique, la CdC sera le relais local des entreprises pour mener leurs projets transition énergétique.

1. Capitaliser des ressources à la Communauté de communes

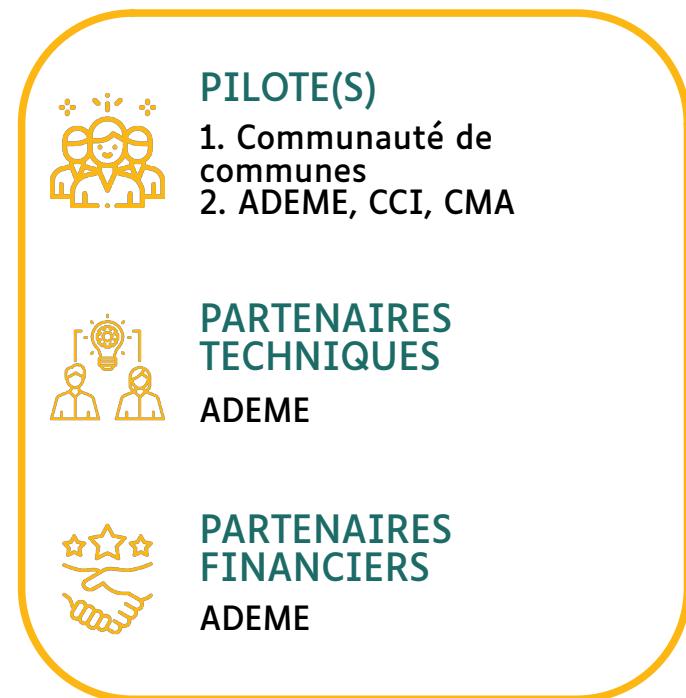
Afin de relayer au mieux auprès des entreprises locales les opportunités et contacts utiles à leur projet de transition énergétique.

Renseigner individuellement les entreprises et faciliter leurs démarches. Tenter de mieux connaître leurs besoins afin de développer des dispositifs adaptés. Œuvrer pour être identifié comme lieu ressource et accompagnateur des projets des entreprises.

2. Poursuivre le recours aux dispositifs d'accompagnement proposés par les chambres consulaires et l'ADEME

Comme le programme CAP Décarbone de la CCI, les Eco-défis de la CMA, le « tremplin pour la transition écologique des PME » de l'ADEME.

En lien avec CIRC2.1.



FOCUS

Je-decarbone.fr : plateforme web proposant une aide aux industriels dans leur parcours de décarbonation. Propose de mettre en lien les offreurs de solution et les entreprises, de référencer des solutions et d'animer des rencontres régionales.

INDICATEURS	OBJECTIFS
Entreprises engagées dans des dispositifs d'accompagnement	Une dizaine à horizon 2030

Transition énergétique

Développer la production et la consommation d'énergies renouvelables



TE6.

Permettre une montée en puissance de la filière bois-énergie et garantir sa durabilité

Afin de décliner sur la CdC du Pays de Mortagne au Perche les actions inscrites dans la nouvelle charte du PNR du Perche et le programme 100 % EnR du Pays du Perche ornais il s'agit de soutenir les acteurs dans leurs démarches favorables au développement de la filière bois énergie de façon durable.

1. Garantir la durabilité de la ressource en bois

Par l'inventaire bocager participatif que porte le PNR du Perche afin de mieux connaître la ressource disponible sur son territoire.

Par le développement des Plans de gestion durable des haies : dans les collectivités et les exploitations agricoles.

2. Favoriser le développement de réseaux de chaleur bois-énergie

Grâce à l'implication de la CdC aux côtés d'autres partenaires locaux.

Raccorder autant que possible les bâtiments publics notamment avec le projet à Mortagne au Perche.

3. Accompagner les projets bois-énergie des personnes morales et œuvrer à leur développement

Par l'implication du Pays du Perche ornais auprès des entreprises, collectivités, etc. S'appuyer sur les outils de communication à disposition de la CdC pour informer les publics cible.



ILS L'ONT FAIT !

Te61 : accompagne les collectivités dans leurs projets de chaufferies bois-énergie. Par transfert de compétence, le Te 61 devient maître d'ouvrage du projet il réalise les études, l'investissement, l'exploitation et vend ensuite la chaleur produite. Le bois est fourni par la SCIC Bois Bocage Energie.

PILOTE(S)



1. PNR Perche, SCIC Bois Bocage Energie
2. Communauté de communes
3. Pays du Perche ornais



PARTENAIRES TECHNIQUES

1. Association faune flore de l'Orne



PARTENAIRES FINANCIERS

3. ADEME

INDICATEURS	OBJECTIFS
Inventaire bocager	22 placettes étudiées sur la CdC
Réseau de chaleur	1 à Mortagne-au-Perche

Transition énergétique

Développer la production et la consommation d'énergies renouvelables



TE7.

Amplifier le solaire photovoltaïque

En parallèle d'une nécessaire électrification des usages permettant au secteur routier de limiter le recours aux énergies fossiles (voir Plan d'action Mobilité), amplifier la production d'électricité sur place est indispensable pour attendre un territoire 100 % énergies renouvelables.

Pour cela, il convient de **poursuivre la concrétisation de projets solaires photovoltaïques** (on recense déjà une soixantaine d'installations d'une puissance supérieure à 20kWc sur le territoire).

1. S'appuyer sur les GénÉRATEURS pour favoriser les projets solaires photovoltaïques publics

Grâce à l'implication du Te 61 dans ce réseau porté par l'ADEME. Relayer les communications au sujet du dispositif autant que nécessaire.

2. Encourager et appuyer les projets solaire photovoltaïque collectif

Avec l'appui du Pays du Perche ornais, mener une campagne d'information pour inciter aux projets collectifs et/ou d'autoconsommation. Ces projets pouvant concerner les particuliers, les collectivités, les privés.



PILOTE(S)

1. Te61
2. Mission développement durable (CdC)



PARTENAIRES TECHNIQUES

ADEME, Éclore, Pays du Perche ornais



PARTENAIRES FINANCIERS

ADEME

FOCUS

Les GénÉRATEURS : réseau porté par l'ADEME dont fait partie le Territoire d'Energie Orne. Un conseiller propose d'accompagner les communes et intercommunalités dans leurs projets solaires photovoltaïques.
→ www.te61.fr/energies-renouvelables/les-generateurs/

INDICATEURS	OBJECTIFS
Communes accompagnées par Les GénÉRATEURS	2

Transition énergétique

Développer la production et la consommation d'énergies renouvelables



TE8.

Suivre et accompagner tous les projets EnR du Territoire

Afin de permettre un suivi de l'évolution des productions d'énergies renouvelables sur la Communauté de communes il est indispensable d'y **capitaliser un maximum de données**.

En parallèle et bien que minoritaires actuellement, **les projets géothermie et solaire thermique seront accompagnés** avec la volonté de favoriser la montée en puissance de ces filières dans les années à venir.

1. Capitaliser les données liées aux productions EnR sur la CdC

En analysant régulièrement les données à disposition (ORECAN) et en actualisant la cartographie des principales installations EnR établies sur le territoire.

2. Poursuivre la veille engagée au sujet des projets de méthanisation

Participer aux groupes de travail le cas échéant et tenter de garantir la cohérence territoriale des projets.

3. Accompagner les projets géothermie et solaire thermique

S'impliquer pour favoriser une montée en puissance de ces filières en s'appuyant sur le service du Pays du Perche ornaise. Informer et accompagner les entreprises intéressées grâce aux services de la Communauté de communes.

PILOTE(S)



1&2. Mission développement durable (CdC)
3. Mission développement économique (CdC), Pays du Perche ornais



PARTENAIRES TECHNIQUES

ORECAN, service urbanisme (CdC)



PARTENAIRES FINANCIERS

3. ADEME

INDICATEURS	OBJECTIFS
Cartographie EnR	Mise à jour annuelle

FOCUS

ORECAN : cet Observatoire Régional Energie Climat Air de Normandie constitue un outil pour la mise en place et le suivi des programmes de transition énergétique portés par la collectivité en réunissant de nombreuses données et notamment des fiches synthèse à échelle EPCI.
→ www.orecan.fr

Plan Climat 61

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT ABORDABLE

MIEUX
PRODUIRE



Transition énergétique

Pour atteindre un territoire 100 % énergies renouvelables



Calendrier 2025 - 2030

Avant 2025...



- TE1.2 Actions pédagogiques
- TE1.3 Sensibilisation par la Plateforme Habitat
- TE3.1 Diagnostics énergétiques bâtiments publics



- TE3.2 Rénovation énergétique bâtiments publics
- TE4.1 Accompagnement particuliers Plateforme Habitat
- TE4. Lutte contre l'habitat indigne et dégradé



- TE5.2 Dispositifs accompagnement entreprises
- TE6.1 Durabilité ressource bois
- TE6.2 Développement réseaux de chaleur bois-énergie
- TE6.3 Développement bois-énergie individuel
- TE8.2 Veille méthanisation
- TE8.3 Accompagnement géothermie / solaire thermique

2025



- TE5.1 Relai ressources auprès des entreprises
- TE8.1 Capitaliser données production EnR

2026



- TE2.1 Suivi conso bâtiments publics
- TE2.2 Usages bâtiments publics

- TE2.2 Plans de sobriété bâtiments publics
- TE4.3 Dynamique territoriale de rénovation

La plupart des actions sont vouées à perdurer dans le temps, le calendrier précise ici la période à laquelle chacune sera amorcée.

2027



- TE1.1 Communication éco-gestes
- TE2.4 Diminution éclairage nocturne

- TE7.1 Solaire photovoltaïque public
- TE7.2 Solaire photovoltaïque collectif



Et on poursuit le travail avec une montée en puissance jusqu'en 2030 !



2030



Décembre 2025

STRATÉGIE TERRITOIRE DURABLE 2030

Communauté de communes du Pays de Mortagne au Perche



Image : Freepik

Économie circulaire



Pour développer la prévention et la valorisation des déchets



Économie circulaire



Pour développer la prévention et la valorisation des déchets

Les grands enjeux

- Atteindre les objectifs fixés par le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), entre 2019 et 2029 : diminuer de 34 % les Ordures Ménagères Résiduelles et de 11 % les Déchets Ménagers et Assimilés
- Proposer des solutions d'accompagnement, d'information et de formation adaptés à tous les publics pour mettre au plus grand nombre de s'impliquer en faveur de l'économie circulaire

12 FICHES ACTIONS

En lien avec

Objectifs de Développement Durable de l'ONU / Planification écologique régionale France Nation Verte / Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

Accompagner de larges publics vers l'économie circulaire



- CIRC1. Sensibiliser le grand public à la prévention des déchets
- CIRC2. Accompagner les entreprises
- CIRC3. Accompagner et outiller les organisateurs d'évènements

Développer le réemploi, la réutilisation et la réparation



- CIRC4. Favoriser le Réemploi, la Réutilisation et la Réparation (3R)
- CIRC5. Pérenniser et développer les activités de la Ressourcerie des Ravenelles
- CIRC6. Collaborer entre acteurs pour prolonger la durée d'usage des équipements numériques

Réduire les volumes de biodéchets collectés



- CIRC7. Lutter contre le gaspillage alimentaire
- CIRC8. Favoriser des espaces verts et jardins « zéro déchet »
- CIRC9. Accroître la valorisation des biodéchets par compostage

Maximiser le recyclage des déchets



- CIRC10. Poursuivre la sensibilisation et l'accompagnement de tous les publics au tri des déchets
- CIRC11. Développer des solutions de tri des déchets hors foyer
- CIRC12. Déployer des collectes de déchets difficilement recyclables

Économie circulaire

Accompagner de larges publics vers l'économie circulaire



CIRC1.

Sensibiliser le grand public à la prévention des déchets

Afin d'atteindre les objectifs définis dans le PLPDMA, **poursuivre la mobilisation des acteurs locaux en faveur de la prévention des déchets** est indispensable. En effet, de nombreuses solutions s'offrent aux habitants pour réduire leurs déchets, cette fiche-action prévoit de sensibiliser et **diffuser les bonnes pratiques auprès des consommateurs actuels et futurs.**

En lien avec EEDD5.4.

1. Promouvoir les solutions d'achats responsables

Par l'organisation d'ateliers thématiques à la Ressourcerie et lors d'évènements, le relais de campagnes de communication... Il s'agira de s'emparer d'un maximum de sujets comme par exemple : indice de durabilité & de réparabilité, affichage environnemental sur les produits, réemploi, zéro déchet...

2. Élaborer un programme de sensibilisation collaboratif

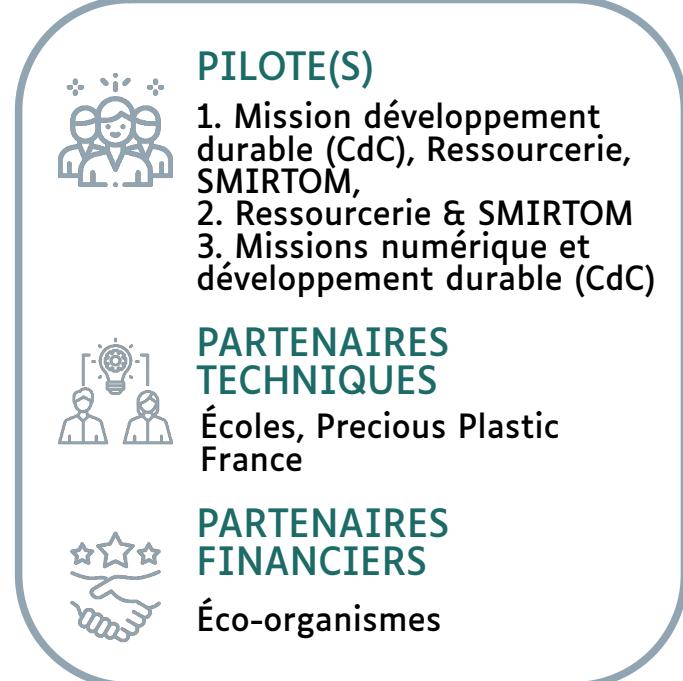
Associer des acteurs locaux de l'EEDD. Ce programme sera proposé aux établissements scolaires et péri-scolaires de la Communauté de Communes.
En lien avec EEDD4.1.

3. Étudier la mise en place d'un Precious Plastic

Au sein du Minilab de l'Espace Public Numérique et du Labo Sciences de l'école A. Briand. Dans l'objectif de sensibiliser le grand public, notamment jeune, sur les multiples impacts des consommations plastiques.

FOCUS

Precious Plastic : Mouvement Open Source international œuvrant à la réduction de la pollution plastique par la sensibilisation et le recyclage d'objets plastiques. Basés sur les principes de Low Tech, les machines permettent de broyer les objets plastique collectés puis et d'en fabriquer de nouveaux.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Ateliers grand public	3 / an
Programme de sensibilisation scolaire et péri-scolaire	1

Économie circulaire

Accompagner de larges publics vers l'économie circulaire



CIRC2.

Accompagner les entreprises

Le territoire intercommunal bénéficie d'un tissu artisanal, commercial et industriel dense. Pouvoir mobiliser ces acteurs autour de l'économie circulaire fait partie des enjeux identifiés lors du diagnostic Territoire Durable 2030. Il s'agit donc ici de **diffuser et promouvoir les accompagnements à disposition des acteurs privés** afin de voir émerger une véritable dynamique locale.

1. Déployer les dispositifs d'accompagnement des chambres consulaires et de l'ADEME

Comme le programme CAP Décarbone ou matières premières & compétitivité de la CCI, les Éco-défis de la CMA...

Informier les entreprises locales des nombreux soutiens financiers ou techniques de l'ADEME est à prévoir.

En lien avec TE2.1.

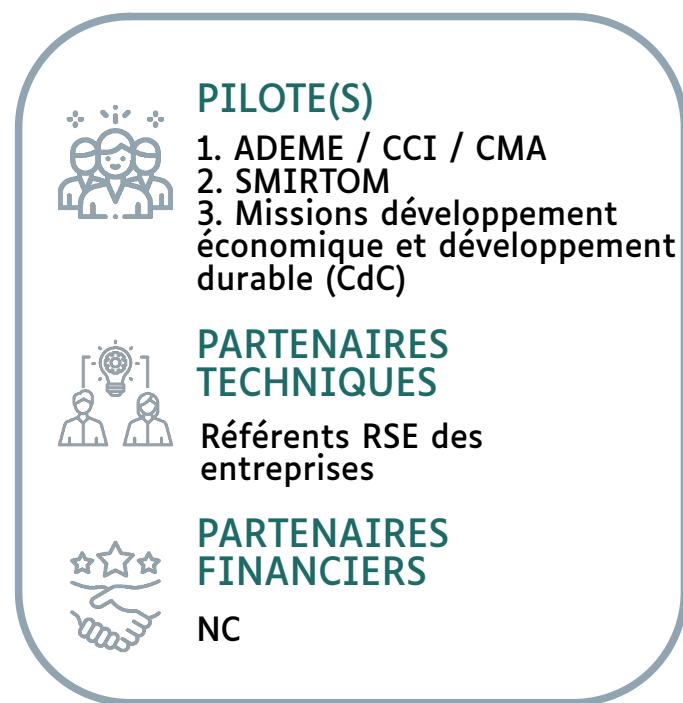
2. Améliorer l'accueil des artisans en déchetterie

Afin d'optimiser le tri des déchets déposés, d'optimiser l'accès au site et de transmettre des messages de sensibilisation.

3. Assurer une veille au sujet des besoins des entreprises locales

Développer le lien avec les entreprises et notamment identifier les référents RSE. Renseigner et orienter les potentiels porteurs de projet.

Apporter une attention particulière aux besoins des artisans.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Entreprises investies dans des accompagnements	3 / an

FOCUS

CAP Décarbone : Programme d'accompagnement des entreprises Normandes dans leurs démarches de décarbonation. Porté par la CCI Normandie et NEO2D 2030, il vise à apporter des solutions concrètes aux TPE et PME pour transformer la contrainte environnementale en opportunité.

MIEUX CONSUMMER

PRPGD
PLAN REGIONAL DE PREVENTION & GESTION DES DECHETS
RÉGION NORMANDIE

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Économie circulaire

Accompagner de larges publics vers l'économie circulaire



CIRC3.

Accompagner et outiller les organisateurs d'évènements

Carré du Perche, festivals, kermesses, fêtes de village, séminaires, rencontres sportives... qu'ils soient publics ou privés, les événements locaux génèrent encore trop souvent de grandes quantités de déchets. Pour permettre une amélioration des pratiques, **des accompagnements et des outils doivent être proposés aux acteurs locaux.**

En lien avec CIRC11.1.

1. Accompagner les organisateurs d'évènements dans la réduction de leurs déchets

Réaliser un mini-diagnostic et proposer des pistes d'actions de prévention des déchets : pour limiter le gaspillage alimentaire, éviter le recours aux produits à usage unique, encourager le réemploi...

2. Proposer des solutions « clé en main » aux acteurs de l'événementiel

Étudier les possibilité de mutualisation de signalétique, poubelles de tri, toilettes sèches, gobelets...
Envisager le prêt d'équipements issus de la Ressourcerie des Ravenelles.

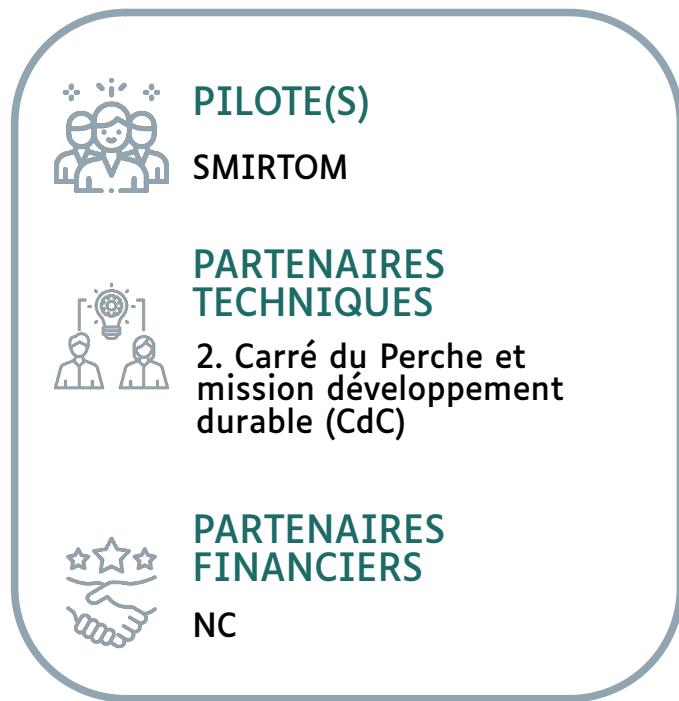
3. Établir une charte des évènements éco-responsables

Regroupant des critères de prévention et de gestion des déchets mais aussi de mobilité durable ou de consommation responsable.
L'organisateur devra s'engager à respecter cette charte pour pouvoir bénéficier d'un site (salle ou lieu de plein air).
En lien avec MOB6.3.



ILS L'ONT FAIT !

Syvedac : Ce syndicat de gestion des déchets (agglomération de Caen) propose de multiples actions pour l'organisation d'éco-événements : guide, formation à destination des organisateurs, double-collecteurs, panneau ou bâche informatifs, gobelets et vaisselle réutilisables



INDICATEURS	OBJECTIFS
Charte	1
Nombre de location de gobelets	10 / an

Économie circulaire

Développer le réemploi, la réutilisation et la réparation



CIRC4.

Favoriser le Réemploi, la Réutilisation et la Réparation (3R)

Pour permettre aux habitants une évolution de leurs pratiques il s'agit de proposer de nouveaux dispositifs mais aussi d'amplifier et diffuser l'existant. **Déployer autant que possible le bonus réparation et la cartographie des lieux dédiés aux 3R** seront les principaux enjeux de cette fiche-action.

1. Alimenter et diffuser la cartographie Longue Vie aux Objets

Pour permettre à la population de s'emparer au mieux des dispositifs existants.

2. Promouvoir et amplifier le système de bonus réparation

En mobilisant les réparateurs afin d'accroître l'offre disponible sur le territoire puis en faisant connaître le dispositif auprès d'un large public.

3. Étudier l'élaboration d'un service de mise en relation d'offres et demandes de matériaux

Une entreprise se débarrasse de palettes, une crèche recherche des chutes de bois, un commerçant n'a que faire de ses cartons... Il s'agit ici de permettre aux rebut des uns de servir aux projets des autres à l'échelle de la Communauté de communes.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Cartographie	1 actualisation / an
Nombre de professionnels labellisés bonus réparation	7

FOCUS

Bonus réparation : porté par les éco-organismes, ce bonus s'applique à de nombreux objets en réduisant le coût de leur réparation. Une labellisation Refashion est nécessaire pour les réparateurs de vêtements ou chaussures et QualiRépar pour les équipements électriques.



Économie circulaire

Développer le réemploi, la réutilisation et la réparation



CIRC5.

Pérenniser et développer les activités de la Ressourcerie des Ravenelles

La Ressourcerie ouverte en mars 2024 dans des locaux intercommunaux constitue un élément clé en matière de prévention des déchets. **Il convient de s'appuyer sur ses compétences pour encourager l'adoption des 3R par la population.**

1. Poursuivre les soutiens apportés par la collectivité

Par la location d'un local de qualité et adapté aux besoins de l'association, en relayant ses communications et en facilitant ses nouveaux projets.

2. Amplifier les actions d'éducation au développement durable

En proposant des ateliers créatifs et pédagogiques (zéro déchet, réutilisation en déco...), en accueillant des établissements scolaires ou des entreprises lors de visites...

3. Étudier la mise en place d'ateliers de réparation

De vélos, d'appareils électriques... Des personnes du territoire s'étant déjà manifestées comme intéressées pour s'investir bénévolement sur ce type d'opérations. Envisager des opérations « hors les murs ».

4. Mailer le territoire de « boîtes à livres »

Grâce à l'élaboration d'un protocole permettant d'orienter vers le don les invendus de la Ressourcerie.



ILS L'ONT FAIT !

l'Outil en Main : cette association située à Bellême rassemble des bénévoles souhaitant transmettre leurs savoirs-faire à des jeunes de 9 à 15 ans. Maroquinerie, menuiserie, cuisine, couture, électricité, entretien de vélo... les pratiques sont vastes pour une ouverture du site chaque mercredi après-midi.

5. Envisager des collectes en fin de vide grenier

Grâce à la mobilisation de comités des fêtes organisateurs et de communes pour la mise à disposition d'un espace de stockage en fin de journée.

PILOTE(S)



Ressourcerie des Ravenelles
4. Mission développement durable (CdC)



PARTENAIRES TECHNIQUES

Mission développement durable (CdC), Communes



PARTENAIRES FINANCIERS

Éco-organismes, fondations, mécénat

INDICATEURS	OBJECTIFS
Ateliers réparation	5 / an
Boîtes à livres	Une quinzaine sur toute la CdC



Économie circulaire

Développer le réemploi, la réutilisation et la réparation



CIRC6.

Collaborer entre acteurs pour prolonger la durée d'usage des équipements numériques

La part des appareils dans l'empreinte carbone du numérique était de 50 % en 2022. L'ADEME estime par ailleurs la durée d'utilisation moyenne des ordinateurs portables à 5 ans. **Prolonger l'utilisation des appareils numériques est donc essentielle pour maîtriser l'impact croissant du numérique sur l'environnement.**

1. Étudier la mise en place d'un atelier de reconditionnement informatique

Grâce à la collaboration entre la Ressourcerie et l'EPN, la constitution d'un groupe de bénévoles et leur formation pourra permettre la collecte et le reconditionnement d'appareils informatiques. Ils seront ensuite revendus à tarif solidaire à la Ressourcerie ou attribués à des usagers par les travailleurs sociaux.

2. Accompagner le grand public vers les systèmes d'exploitation informatiques libres (Linux)

Lors d'ateliers ouverts au public dans l'objectif de prolonger la durée de vie des ordinateurs ou smartphones trop anciens pour les mises à jour.

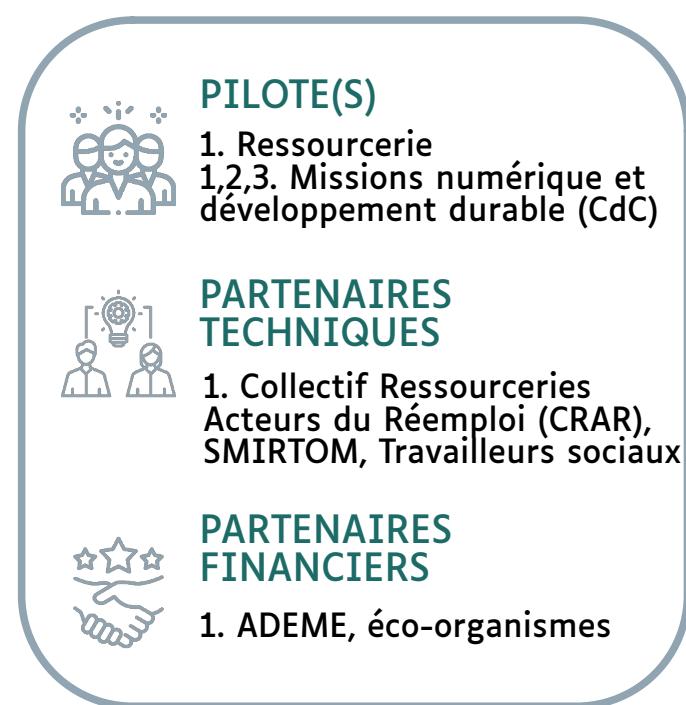
3. Former à l'utilisation de logiciels et d'applications libres

Grâce au conseiller numérique de l'EPN. Ces outils étant bien souvent compatibles avec des appareils plus anciens et moins puissants.

En lien avec NUM8.

FOCUS

Install-party : ces « fêtes de l'installation » permettent à des novices de rencontrer des utilisateurs expérimentés de systèmes ou de logiciels libres dans un objectif d'échange de savoirs. Les novices sont accompagnés à l'installation et la configuration de leurs ordinateurs.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Ordinateurs et accessoires reconditionnés	30 / an
Opérations Install Party	1 / trimestre



Économie circulaire

Réduire les volumes de biodéchets collectés



CIRC7.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

La loi AGEC fixe comme objectif de réduire de moitié le gaspillage alimentaire sur l'ensemble de la chaîne d'ici à 2030. Cela pour réduire l'impact environnemental et le coût du traitement des biodéchets, diminuer les émissions de gaz à effet de serre et la précarité alimentaire. **De nombreuses actions sont donc à imaginer ou poursuivre pour atteindre ces objectifs** et s'intègrent complètement dans le Projet Alimentaire de Territoire (PAT) du Perche.

1. Sensibiliser les scolaires et le grand public

Par des animations pédagogiques proposées tout au long de l'année.
En lien avec EEDD5.4.

2. Former les personnels de la restauration collective

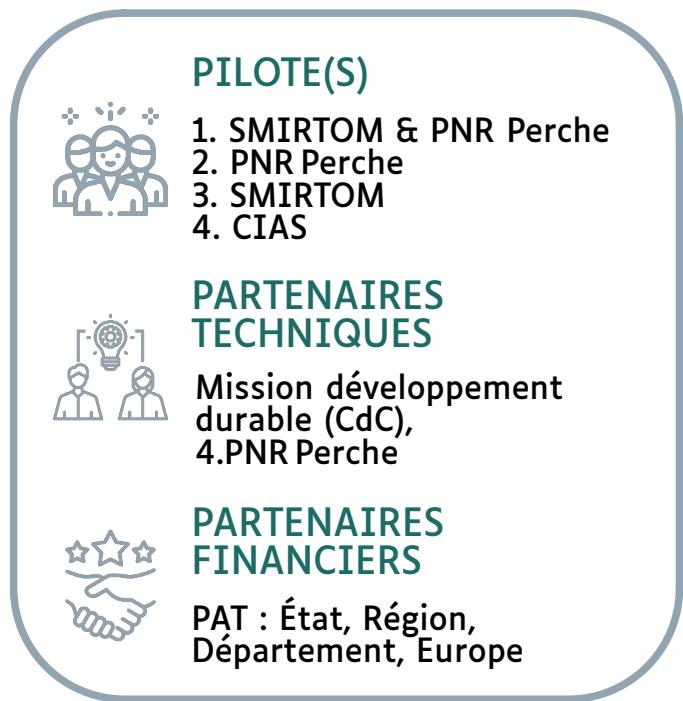
Dans le cadre du dispositif cantines pilotes, pour permettre la montée en compétences des agents (cuisine locale et de saison, les protéines végétales, zéro déchet...).

3. Accompagner les établissements dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

Par des interventions de techniciens du SMIRTOM apportant conseils et préconisations.

4. Amplifier la valorisation d'invendus avec le dispositif d'aide alimentaire du CIAS

Maintenir et développer les partenariats avec des producteurs locaux et poursuivre le projet d'épicerie sociale.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Cantines pilotes au PAT	4 sur la CdC
Gaspillage alimentaire / repas / convive	
Structures accompagnées	2/ an

FOCUS

Projet alimentaire de territoire (PAT) du Perche : Le PNR coordonne ce programme sur 2026 – 2030 en associant tous les acteurs du territoire. Objectifs principaux : circuits courts, restauration collective, justice sociale alimentaire, agroécologie, lutte contre le gaspillage alimentaire...

MIEUX SE NOURRIR

PRPGD
PLAN REGIONAL DE PREVENTION & GESTION DES DECHETS
RÉGION NORMANDIE

2 FAIM «ZÉRO»

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Économie circulaire

Réduire les volumes de biodéchets collectés



CIRC8.

Favoriser des espaces verts et jardins « zéro déchet »

Avec une production moyenne de 84,28 kg/ habitant en 2023, **les déchets verts représentent le plus fort tonnage collecté en déchetterie** sur le territoire du SMIRTOM. Agir pour les réduire à la source constitue donc un enjeu majeur en matière de prévention des déchets. Pour cela, un fort investissement dans la sensibilisation et la formation est préconisé.

En lien avec EEDD5.4.

1. Sensibiliser et conseiller le grand public

Prévoir des interventions en déchetterie, des stands lors d'évènements grand public (marché aux arbres organisé fin novembre par la Ville de Mortagne-au-Perche, jardins secrets à Mauves-sur-Huisne) pour diffuser les bonnes pratiques.

2. Sensibiliser les élus et former les agents

À la réduction des déchets en espaces verts et à leur valorisation sur place. En organisant des visites de sites innovants ou des temps de formation. Cela dans le but de déployer une gestion différenciée des espaces verts, le recours aux vivaces, des méthodes douces d'entretien des ligneux...

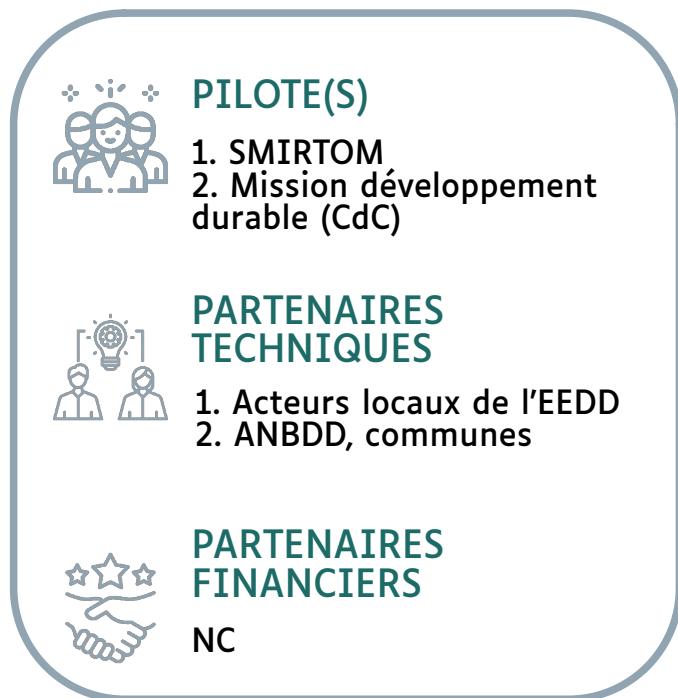
3. Étudier la mise à disposition de broyeurs à végétaux

Pour les particuliers, les communes ou les entreprises afin que chacun puisse valoriser ses déchets de taille en paillage.



ILS L'ONT FAIT !

Communauté Urbaine d'Alençon :
L'opération « Je broie du vert » proposée en itinérance sur 10 communes permet aux particuliers d'apporter des branchages afin de d'obtenir un broyat qui pourra être utilisé dans les jardins (paillage ou apport en composteur).



INDICATEURS	OBJECTIFS
Déchets verts collectés par an / habitant	
Stands évènementiel	2/ an
Journée technique	1/ an



Économie circulaire

Réduire les volumes de biodéchets collectés



CIRC9.

Accroître la valorisation des biodéchets par compostage

Comme prévu par la loi AGEC, la collectivité possédant la compétence déchets se doit de proposer des solution de tri à la source des biodéchets. Sur notre territoire, le SMIRTOM accompagne donc les usagers dans cette pratique avec la mise en place de gestions de proximité par le **compostage individuel mais aussi collectif**.

1. Poursuivre la formation des usagers et la distribution de composteurs individuels

En proposant des permanences de distribution en déchetterie pour plus de proximité avec les particuliers. Et en accompagnant des entreprises, des établissements scolaires et autres lieux d'accueil du public dans leurs pratiques du compostage.

2. Poursuivre le déploiement de sites de compostage collectif

Afin d'atteindre l'objectif d'un site de compostage au minimum par commune. Réaliser une cartographie des sites et la diffuser afin d'informer le public des point de compostage à leur disposition.

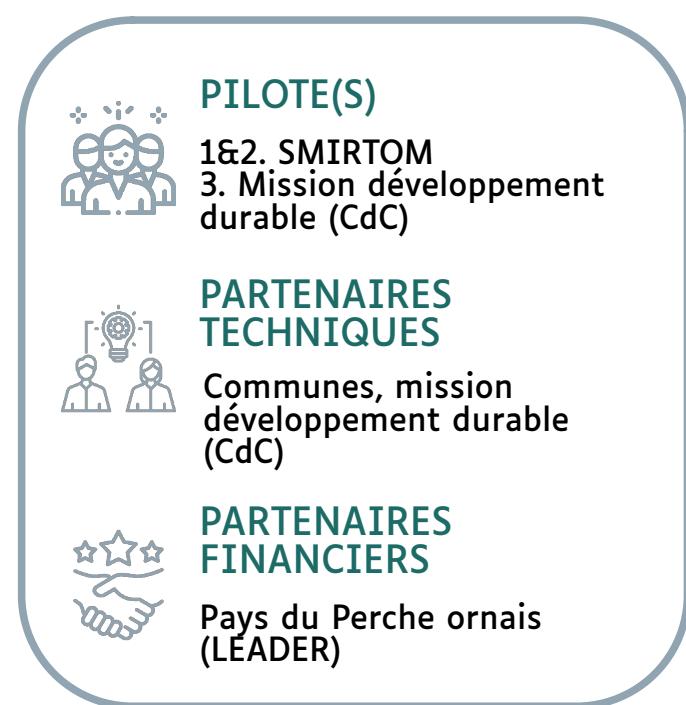
3. Communiquer largement sur les vertus du compostage

Dans la presse, les réseaux sociaux, les gazettes, lors d'évènements grand public ou de semaines thématiques (Tous au compost !) ...



ILS L'ONT FAIT !

Ville de Mortagne-au-Perche : co-organisation avec le SMIRTOM d'une permanence en déchetterie pour distribuer des composteurs individuels (sur réservation) au plus proche des habitants. Ces opérations sont aussi l'occasion de sensibiliser à la prévention des biodéchets et à transmettre de bonnes pratiques.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Distributions en déchetterie	1 à 2 / an / déchetterie
Sites de compostage collectif	au minimum 1/commune
Tous au compost !	Au moins un évènement / an

MIEUX CONSUMMER

PRPGD
PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION
& GESTION DES DÉCHETS
RÉGION NORMANDIE

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Économie circulaire

Maximiser le recyclage des déchets



CIRC10.

Poursuivre la sensibilisation et l'accompagnement de tous les publics au tri des déchets

On observe un travail très important porté sur l'éducation au tri des déchets depuis plusieurs années déjà. Même si les pratiques de habitants évoluent dans le bon sens, la caractérisation des déchets réalisée sur le SMIRTOM du Perche ornais en 2022 montrait que **22 % des ordures ménagères était encore constitué d'emballages & papiers et 9 % destinés aux filières présentes en déchetterie.**

Poursuivre les actions de sensibilisation au tri des déchets reste donc indispensable.

1. Poursuivre la sensibilisation grand public et outiller les acteurs locaux

Afin d'optimiser le tri des papiers et emballages. Diffuser les consignes de tri et accompagner les acteurs (entreprises, établissements scolaires, collectivités...) dans l'optimisation du tri et la valorisation de leurs déchets.

En lien avec EEDD5.4.

2. Informer au sujet des filières à Responsabilité élargie du producteur

Pour permettre au grand public une meilleure compréhension sur ce sujet et celui des éco-organismes. Cela afin d'améliorer les gestes de tri sur l'ensemble des filières et notamment celles collectées en déchetterie (DEEE-voir ci-dessous, maroquinerie-textile, jouets...). Participer à des évènements nationaux (Digital CleanUp, collectes de jouets,...)



FOCUS

DEEE : ces déchets d'équipements électriques et électroniques possèdent à la fois un fort potentiel de recyclage et des composants dangereux pour l'environnement. Pourtant d'après une étude d'Écologic seul 48 % des gisements étaient collectés par la filière en 2019.

INDICATEURS	OBJECTIFS
Publications réseaux sociaux	2 fois / semaine
Participation au digital cleanup day	Chaque année

Économie circulaire

Maximiser le recyclage des déchets



CIRC11.

Développer des solutions de tri des déchets hors foyer

D'après CITEO, seuls 51 % des Français trient systématiquement tous leurs emballages en tous lieux. Permettre la continuité des gestes de tri est donc essentiel en garantissant des **dispositifs de tri adéquats dans tous les lieux de consommation nomade du territoire**.

1. Déployer des équipement de pré-collecte hors foyer

Sur la voie publique, les sites touristiques, les parcs et jardins, les établissements recevant du public. Pour cela, s'appuyer sur les appels à candidature de CITEO.

2. Conventionner avec ALCOME

Afin de collecter les mégots de cigarette en vue de leur recyclage tout en réduisant les mégots jetés au sol (distribution de cendriers de poche, installation de cendriers de rue, aide au nettoyage, communication...)

3. Étudier la mise en place de plans de lutte contre les déchets abandonnés

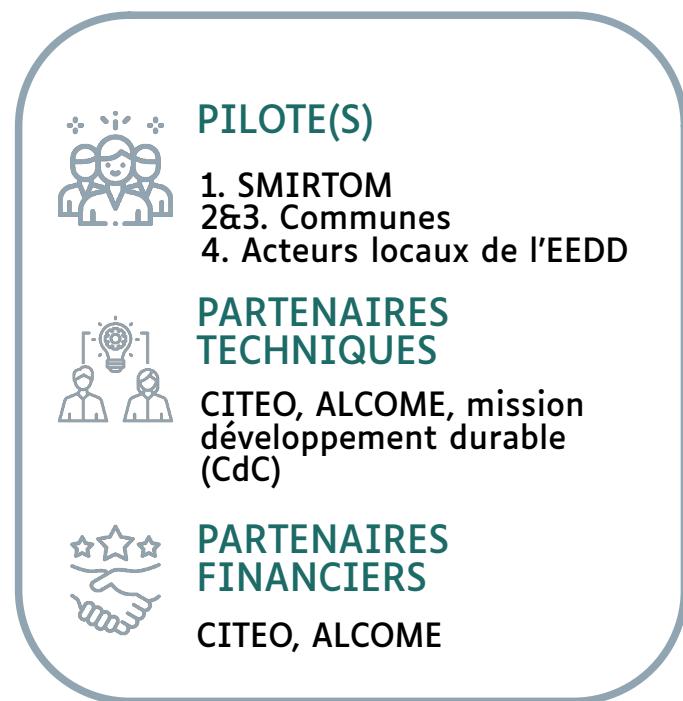
En mettant en place des conventions entre CITEO et les collectivités en charge de la salubrité publique.

4. Sensibiliser le grand public pour réduire les déchets abandonnés

Par l'organisation de ramassage de déchets, en s'emparant de dispositifs comme Adopt'1 Spot...

FOCUS

ALCOME : Cet éco-organisme s'implique pour réduire les mégots présents dans l'espace public. Il accompagne les collectivités dans la sensibilisation et la mise en place de multiples actions visant à collecter les mégots pour les recycler et éviter qu'ils ne finissent dans l'environnement (distribution de cendriers de poches, campagnes de communication...)



INDICATEURS	OBJECTIFS
Communes conventionnées ALCOME	10
Plans de lutte contre les déchets abandonnés	2
Ramassage de déchet	3 opérations / an



Économie circulaire

Maximiser le recyclage des déchets



CIRC12.

Déployer des collectes de déchets difficilement recyclables

Pour pouvoir être recyclés, certains produits doivent être collectés spécifiquement afin d'être traités dans les filières adéquates. De nombreux organismes assurent cette activité qui dépend de la mise en place de points de collecte publics. L'objectif de cette fiche-action est **d'amplifier le maillage de ces points de collecte sur notre territoire.**

1. Relayer et s'emparer des solutions existantes

En diffusant des dispositifs (Terracycle, LVL, Corepile...) auprès des entreprises, établissements scolaires ou associations du territoire. Et en les déployant autant que possible dans les services publics locaux.

2. S'associer entre acteurs pour déployer de nouvelles filières

Le Dispositif du Perche (Mortagne-au-Perche) et le Dame Antoine Fauvet (Nogent-le-Rotrou) souhaitent unir leurs forces pour déployer des collectes à l'échelle du Perche (instruments d'écriture, dosettes café aluminium, bouchons de liège).

Un accompagnement des syndicats de gestion des déchets et de la CdC garantira le bon développement du projet et sa montée en puissance.

PILOTE(S)



1. Mission développement durable (CdC), SMIRTOM
2. Dispositif du Perche, DAME Antoine Fauvet (28)

PARTENAIRES TECHNIQUES



Sites accueillant du public, SICTOM (28)

PARTENAIRES FINANCIERS



NC

INDICATEURS	OBJECTIFS
Établissements scolaires collectant des déchets difficilement recyclables	10
Points de collectes mutualisés	25 sur toute la CdC à horizon 2030



ILS L'ONT FAIT !

La chaîne du liège et Bouchons 276 : deux associations Normandes dont l'une est spécialisée dans le liège et l'autre le bouchon synthétique. Collectent toutes deux les deux matières et se les transmettent pour les traiter selon leur spécialité.



9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS

Économie circulaire

Pour développer la prévention et la valorisation des déchets



Calendrier 2025 - 2030

Avant 2025...



- CIRC1.1 Achats responsables
- CIRC2.1 Accompagnements chambres & ADEME
- CIRC5.1 Soutien Ressourcerie



- CIRC6.2&3 Numérique libre
- CIRC7.1 Sensi gaspillage alimentaire
- CIRC7.2 Formation restauration collective
- CIRC7.3 Accompagnement gaspillage alimentaire
- CIRC7.4 Invendus alimentaires
- CIRC9.1,2,3 Compostage

Chaque année, une rencontre sera proposée aux acteurs locaux de l'économie circulaire. Leurs expertise permettra de **dresser un bilan des opérations menées tout au long de l'année, de préparer celle à venir et d'apporter les évolutions nécessaires** au programme.

2025



- CIRC2.3 Veille entreprises
- CIRC5.2 Sensi Ressourcerie
- CIRC11.4 Sensi déchets abandonnés
- CIRC12.1&2 Collecte déchets difficilement recyclables

2026



- CIRC1.2 Programme sensi
- CIRC2.2 Artisans déchetterie
- CIRC4.1 Carto Longue Vie aux Objets
- CIRC4.2 Bonus réparation
- CIRC5.2 Boîtes à livres
- CIRC6.1 Reconditionnement informatique



- CIRC8.1&2 Sensi jardin zéro déchet
- CIRC8.3 Broyeur végétaux
- CIRC10.2 Info REP
- CIRC11.1 Pré-collecte hors foyer
- CIRC11.2 ALCOME
- CIRC5.5 Collecte Ressourcerie fin vides-grenier

2027

- CIRC1.3 Precious Plastic
- CIRC3.1 Solutions événementiel
- CIRC3.2 Charte événementiel

- CIRC3.3 Biodiv événementiel
- CIRC7.4 Epicerie sociale



La plupart des actions sont vouées à perdurer dans le temps, le calendrier précise ici la période à laquelle chacune sera amorcée.

2028



- CIRC4.3 Offre et demande matériaux
- CIRC5.2 Ateliers réparation Ressourcerie

- CIRC11.3 Plans lutte déchets abandonnés



2030

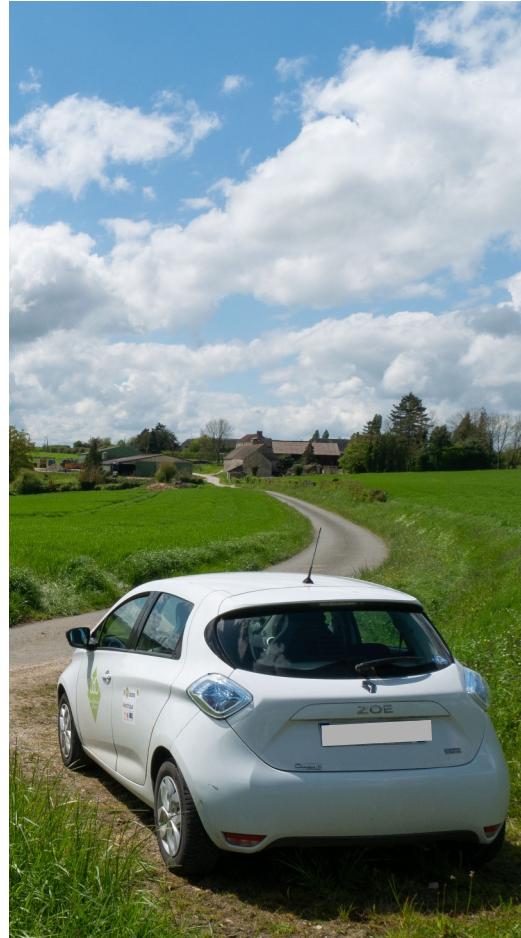


Et on poursuit le travail avec une montée en puissance jusqu'en 2030 !

Décembre 2025

STRATÉGIE TERRITOIRE DURABLE 2030

Communauté de communes du Pays de Mortagne au Perche



MOBILITÉ DURABLE



Une mobilité pour tous à l'empreinte carbone réduite



Photo : Freepik



Mobilité durable



Pour une mobilité plus durable et accessible à tous

Les grands enjeux

- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et atteindre -62 % de consommations d'énergie liées aux transports entre 2014 et 2040, conformément aux objectifs du programme 100 % énergies renouvelables du Pays du Perche ornais
- Permettre à tous les habitants d'accéder à la mobilité pour leurs déplacements du quotidien
- Adapter l'aménagement du territoire aux mobilités actives et électriques

5 FICHES ACTIONS

En lien avec

Objectifs de Développement Durable de l'ONU / planification écologique régionale France Nation Verte / Plan Climat 61
(Cf. icônes en bas de page)

Amplifier le recours aux mobilités actives



- MOB1.** Aménager l'espace public pour encourager les mobilités douces
- MOB2.** Déployer le plan vélo et déplacements doux de Mortagne au Perche
- MOB3.** Accompagner le changement de comportement vers les mobilités actives

Développer les mobilités électriques



- MOB4.** Permettre une bonne couverture du territoire en bornes de recharge pour vélos et voitures
- MOB5.** Encourager la population à opter pour des équipements plus légers et électriques

Permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à la mobilité



- MOB6.** Étoffer les dispositifs de covoiturage
- MOB7.** Poursuivre les offres de transport public

Mobilité durable

Amplifier le recours aux mobilités actives



MOB1.

Aménager l'espace public pour encourager les mobilités douces

Alors que l'ADEME estime encore à 75 % la part des déplacements de moins de 5 km effectués par les français en voiture individuelle, il est indispensable d'encourager le recours aux déplacements doux au quotidien et pour les loisirs. En tant qu'autorité organisatrice des mobilités (AOM), **la CdC encouragera le développement d'aménagements sécurisés pour favoriser ces pratiques.**

1. Engager une réflexion au sujet des liaisons douces hors agglomération destinées aux modes actifs

Afin d'améliorer les connexions entre les zones d'habitat et les zones d'emplois / de services.

4. Envisager la réalisation d'une aire naturelle de camping sur le parcours Véloscénie

Afin de répondre à la demande des cyclotouristes pour ce type de service.

2. Compléter les aménagements cyclables pour relier les pôles en proximité avec la voie verte

Afin d'inciter les habitants à la pratique du vélo loisirs ou domicile-travail.

3. Identifier les besoins en mobilier destinés aux mobilités douces

Et procéder aux installations nécessaires : box, arceaux et abris à vélos, bornes de réparations pour cycles, bancs... Garantir leur visibilité par la communication.

4. Poursuivre le développement des modes actifs dans les projets d'urbanisme

En veillant à leur intégration dans les projets d'aménagement (lotissements, zones d'activité...). Comme préconisé dans le PLUi et la charte du PNR du Perche.

PILOTE(S)



Communes, Communauté de communes, Département

PARTENAIRES TECHNIQUES



ANBDD, PNR du Perche

PARTENAIRES FINANCIERS



Département, Fonds Vert, programme européen LEADER

INDICATEURS	OBJECTIFS
Groupes de travail	2 / an
Aménagements réalisés (liaisons, mobilier)	une dizaine

FOCUS

Loi Climat et résilience : oblige à évaluer, en collaboration avec l'AOM, le besoin d'un aménagement ou d'un itinéraire cyclable en cas de réalisation ou de réaménagement de voies hors agglomération. En cas de besoin avéré et de faisabilité du projet, la continuité des aménagements existants destinés à la circulation des piétons et des cyclistes doit être maintenue.

Mobilité durable



Amplifier le recours aux mobilités actives

MOB2.

Déployer le plan vélo et déplacements doux de Mortagne au Perche

Amorcé en juillet 2024 avec une phase de diagnostic concerté, puis de stratégie de déploiement, l'étude a pris fin à l'automne 2025 avec la proposition d'un calendrier de mise en œuvre opérationnelle. Le conseil municipal a validé le réseau d'itinéraires cyclables qui permettra la **réalisation d'infrastructures adaptées dès 2026/2027**.

1. Amorcer les premiers aménagements sur l'agglomération de Mortagne au Perche

Sur des voiries communales et communautaires : expérimentation de vélorues avec marquages au sol et signalétique, meilleure lisibilité des zones 30km/h, installation de mobiliers vélo...

2. Poursuivre avec des travaux de plus grande ampleur

Bandes cyclables, zones de rencontre... Veiller à intégrer les autres projets d'aménagements en cours ou à venir afin de garantir la cohérence des projets (nouveau réseau de chaleur, végétalisation des rues...).

3. À plus long terme, connecter le centre-ville aux communes voisines et aux zones d'activité

En aménageant des pistes cyclables sur des routes départementales permettant de lier les différentes zones d'emploi et de services avec les espaces d'habitat, en particulier sur les communes de Mortagne au Perche, Saint Langis lès Mortagne et Saint Hilaire le Châtel.



ILS L'ONT FAIT !

Connerré (72) : après avoir élaboré un plan vélo de façon participative, la première des trois phases réparties sur 15 ans est engagée jusqu'en 2027. Une voie verte a été réalisée pour relier le centre-ville à la gare, une première rue a été passée en zone 30km/h et ses trottoirs ont été élargis. Les travaux se poursuivent.



PILOTE(S)

Mortagne au Perche



PARTENAIRES TECHNIQUES

Communauté de communes, Département, Saint Hilaire le Châtel, Saint Langis lès Mortagne...



PARTENAIRES FINANCIERS

ADEME, DETR, Fonds Vert, LEADER, Département, Région

INDICATEURS	OBJECTIFS
Expérimentation vélorue	2
Zones de rencontres	3

Plan Climat 61

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

MIEUX SE DÉPLACER



Mobilité durable



Amplifier le recours aux mobilités actives

MOB3.

Accompagner les changements de comportements vers les mobilités actives

En parallèle des actions relatives aux infrastructures et équipements, **s'impliquer dans la formation et la sensibilisation des populations est indispensable pour encourager largement le changement des habitudes de mobilité.**

En lien avec EEDD5.5.

1. Amplifier la formation et le recours aux mobilités actives auprès des jeunes publics

Étudier le déploiement du dispositif Savoir rouler à vélo pour les 6-11 ans.
Poursuivre l'école-cyclo portée par les Cyclo Randonneurs du Perche.
Envisager la création d'une piste d'apprentissage sécurité routière.
Recourir autant que possible aux déplacements doux lors de sorties.

2. Mettre en place un challenge Mai à vélo à échelle de la CdC

En mobilisant les établissements scolaires, les entreprises, services municipaux et intercommunaux, les associations et le grand public autour de cet évènement annuel de promotion du vélo.

3. Se saisir des évènements locaux et nationaux pour promouvoir les mobilités douces

Informier sur leurs bienfaits (santé, économie, environnement...) lors d'animations : VéloPerche, Vélorution, Semaine européenne de la mobilité, parade de noël à Mortagne...

FOCUS

Tarif bas-carbone Normandie : ce dispositif vise à encourager un tourisme plus durable. Il permet aux visiteurs de bénéficier d'au moins 10 % de réduction dans des lieux de visite et de loisirs en cas de voyage en train, en car ou à vélo. 10 000 billets tarif bas-carbone ont été vendus en 2024.

4. Promouvoir et développer le tarif tourisme bas-carbone Normandie

En développant le nombre de sites engagés et en assurant sa promotion.

PILOTE(S)



1,2,4. Communauté de communes,
1,2. Cyclorandonneurs du Perche
3. Acteurs associatifs, communes



PARTENAIRES TECHNIQUES

Associations, Communes, entreprises, Région, PNR du Perche



PARTENAIRES FINANCIERS

À définir

INDICATEURS	OBJECTIFS
Programme savoir rouler à vélo	5 établissements scolaires concernés
Challenge Mai à vélo	1 / an
Sites partenaires tarif bas carbone	Une dizaine à horizon 2030

Mobilité durable

Développer les mobilités électriques



MOB4.

Permettre une bonne couverture du territoire en bornes de recharge pour vélos et voitures

Un état des lieux de la mobilité sur le territoire du Perche ornais a été réalisé par le Pays du Perche ornais en 2021. Il convient **d'actualiser les données recensées puis de définir les besoins en infrastructures de recharge pour voiture pour doter le territoire des équipements nécessaires.**

1. Mettre à jour l'état des lieux des bornes de recharge publiques

Afin d'avoir une bonne connaissance des services actuellement à la disposition de la population. Communiquer largement les données cartographiques.

2. Identifier les nouveaux besoins

En prenant en compte les spécificités du territoire (habitat dispersé, route nationale, Véloscénie...), les évolutions technologiques du domaine (recharge rapide) et les besoins variés de la population (trajets domicile-travail, loisirs, accès aux commerces, tourisme...).

3. Définir un programme opérationnel pour doter le territoire des infrastructures nécessaires

Permettant de répondre aux différents besoins identifiés au préalable. Mobiliser les acteurs du secteur pour le déploiement de bornes (entreprises, prestataires, communes...).



INDICATEURS	OBJECTIFS
Recensement cartographique	1
Nombre de bornes installées ou modifiées	5



ILS L'ONT FAIT !

Marchin (Belgique) : Cette commune de 5 636 habitants s'est dotée de six bornes de recharge électrique pour vélos sur trois sites différents. Ce service est mis à disposition gratuitement et encourage les habitants à la pratique du vélo à assistance électrique (VAE).

Plan Climat 61

MIEUX
SE DÉPLACER



Mobilité durable



Développer les mobilités électriques

MOB5.

Encourager la population à opter pour des équipements plus légers et électriques

En complément des infrastructures de recharge indispensable à la montée en puissance des transports électriques, **le recours à des outils incitatifs et à la pédagogie permettra d'amplifier l'électrification des usages** pour diminuer les consommations d'énergies fossiles.

1. Étudier la mise en place de nouveaux dispositifs pour encourager la pratique de mobilités électriques

Telles que des primes à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE), des services de location VAE longue durée, de l'autopartage...

2. Encourager la mise à disposition de VAE par les employeurs

Dans le cadre des déplacements professionnels ou pour les trajets domicile-travail. Accompagner les entreprises et promouvoir les possibilités de déductions impôts pour ces projets.

3. Promouvoir les alternatives électriques adaptées aux besoins

Informier de larges publics en vulgarisant les enjeux liés à l'électrification des usages. Inciter au report de la voiture thermique individuelle vers le VAE ou la petite voiture électrique et diffuser les dispositifs incitatifs (prime « coup de pouce véhicules particuliers électriques », CEE...).



ILS L'ONT FAIT !

Communauté de communes Vie et Boulogne (85) : avec ses 46 000 hab, elle est pleinement investie dans la promotion du vélo avec : l'aide à l'achat d'un VAE (jusqu'à 300€/foyer), le prêt gratuit de VAE jusqu'à 1 mois, l'installation de box sécurisés et de stations de gonflage pour vélos.



PILOTE(S)

Communauté de communes



PARTENAIRES TECHNIQUES

ADEME



PARTENAIRES FINANCIERS

Déductions d'impôts, CEE, Fonds vert, LEADER

INDICATEURS	OBJECTIFS
Supports de communication	Variés : interne aux services et partenaires (infolettre), grand public (réseaux sociaux, magazine, site internet...)

Mobilité durable



Permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à la mobilité

MOB6.

Étoffer les dispositifs de covoiturage

Afin de permettre à tous les habitants d'accéder à la mobilité en garantissant des solutions respectueuses de l'environnement, **le covoiturage apparaît comme un outil incontournable à privilégier**. Ces dispositifs ont également l'avantage de développer la cohésion et le lien social sur le territoire.

1. Envisager la création d'aires de covoiturage complémentaires

Comme par exemple sur la zone d'activité de Préfontaine, en complément des Gaillons. Prendre part au schéma départemental d'aménagement des aires de covoiturage.

2. Inciter les employeurs à la mise en place de dispositifs de covoiturage

En proposant la mise en relation entre salariés résidant dans une même zone géographique. En étudiant la possibilité d'adapter les horaires des salariés ou de mettre en place le forfait mobilités durables.

3. Systématiser les offres de covoiturage lors d'évènements publics

En incitant les organisateurs à proposer une solution de covoiturage spécifique à chaque évènement qui sera relayé sur leurs supports de communication (lien cliquable ou QR Code).

Intégrer cette démarche à la charte des évènements éco-responsables.

En lien avec CIRC3.2.

FOCUS

Solutions de covoiturage pour groupes et évènements : **TOGETZER** : spécialisé dans le covoiturage événementiel, gratuit pour les particuliers, les ONG et les petites associations ; **Mobicoop** : coopérative développée en logiciel libre qui propose des services de covoiturage classique ou pour les événements, sans commissions.

4. Proposer aux usagers d'un même service le recours au covoiturage

En mettant en relation les familles du Centre de Loisirs par exemple.



PILOTE(S)

Communauté de communes



PARTENAIRES TECHNIQUES

Département, entreprises, organisateurs d'évènements, Perche Mobilités



PARTENAIRES FINANCIERS

NC

INDICATEURS	OBJECTIFS
Entreprises engagés covoiturage	5
Offres de covoiturage	Ensemble du programme Carré du Perche à minima

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Mobilité durable



Permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à la mobilité

MOB7.

Poursuivre les offres de transport public

Outil incontournable et essentiel pour garantir l'accès à la mobilité pour de larges publics, le transport à la demande (TAD) porté par le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) est très utilisé. Il semble essentiel de **poursuivre les actions du TAD qui pourraient être complétées par de nouveaux services.**

1. Poursuivre l'implication dans le transport à la demande Mobilis

Grâce à l'implication du CIAS sur le sujet. Continuer à mutualiser les trajets dès que possible (lorsque les besoins des usagers sont flexibles) et optimiser les trajets pour permettre au plus grand nombre de bénéficier du service.

2. Relancer les groupes de travail à l'échelle du bassin de mobilité

Afin d'envisager de nouvelles solutions de mobilité inclusives : harmonisation des pratiques de transport à la demande et possibilité de trajets sur l'ensemble du bassin de mobilité, mise en place de minibus avec nombreux points d'arrêt...

3. Communiquer au sujet du service d'autopartage du Département

Afin de permettre à de nombreux habitants d'y avoir recours.

PILOTE(S)



1. Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
2. Communautés de communes
3. Département

PARTENAIRES TECHNIQUES



ENTPR, société de taxis, Région

PARTENAIRES FINANCIERS



NC

INDICATEURS	OBJECTIFS
Concertation	Un groupe de travail



ILS L'ONT FAIT !

CIAS du Pays de Mortagne au Perche : propose aux habitants un service de transport à la demande pour leur permettre de se rendre ponctuellement à des rendez-vous médicaux, faire des courses ou rendre visite à un proche. Ce service est proposé en partenariat avec les taxis Mariette (6,80€ l'aller-retour sur la CdC uniquement).



Mobilité durable



Pour une mobilité plus durable et accessible à tous

Calendrier 2025 - 2030

Avant 2025...



MOB6.1 Aire covoiturage Gaillons

2025



MOB3.2 Challenge Mai à vélo interne CdC

2026



MOB1.4 Modes actifs projets d'urbanisme
MOB2.1 Premiers aménagements plan vélo Mortagne
MOB3.1 Formation et pratique vélo jeunes publics

MOB3.2 Challenge Mai à vélo échelle CdC
MOB3.3 Sensi mobilités douces évènements nationaux
MOB3.4 Développement tarif bas-carbone Normandie

MOB4.1 Maj carto bornes recharges publiques
MOB4.2 Nouveaux besoins bornes recharge
MOB4.1 Programme infrastructures recharge



MOB5.3 Promotion mise à dispo VAE employeurs
MOB6.2&4 Incitation covoiturage employeurs
MOB6.1 Covoiturage événements publics

2027



MOB1.1 Réflexion liaisons douces hors agglomération
MOB1.2 Relier pôles en proximité avec voie verte
MOB1.3 Identification besoins mobilier mobilités douces

MOB1.5 Réflexion aire naturelle de camping
MOB5.1 Étude nouveaux dispositifs favorisant mobilités électriques
MOB6.2 Nouvelles aires de covoiturage

MOB7.1 Étude mutualisation TAD
MOB7.2 Concertation TAD bassin de mobilité

2028



MOB2.3 Connexions douces Mortagne – zones d'emploi et services
MOB1.1 Premiers aménagements agglo Mortagne



Et on poursuit le travail avec une montée en puissance jusqu'en 2030 !



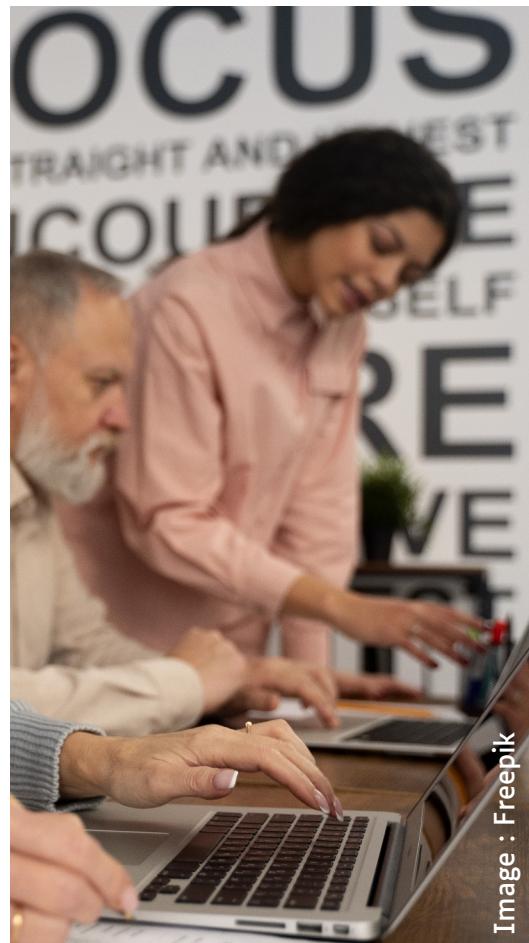
2030



Décembre 2025

STRATÉGIE TERRITOIRE DURABLE 2030

Communauté de communes du Pays de Mortagne au Perche



NUMÉRIQUE



Pour une transition numérique inclusive, sobre et sécurisée



Numérique

Pour une transition numérique inclusive,
sobre et sécurisée



Les grands enjeux

- Permettre à tous les publics d'accéder aux savoirs numériques de base et de réaliser leurs démarches e-administratives
- Encourager le développement d'un numérique sobre et éthique

9 FICHES ACTIONS

En lien avec

Objectifs de Développement Durable de l'ONU / Planification écologique régionale France Nation Verte / Plan Climat 61 / Feuille de route Orne Numérique Ensemble (Cf. icônes en bas de page)

Lutter contre la fracture numérique en accompagnant l'ensemble des publics



NUM1. Développer des lieux de premier recours numérique de proximité

NUM2. Informer le grand public au sujet des services numériques du territoire

Sécuriser les pratiques par l'information et la formation



NUM3. Développer les actions de prévention auprès des jeunes publics

NUM4. Former les professionnels à la sécurité et au RGPD

NUM5. Sensibiliser le grand public aux risques numériques

Ouvrir les professionnels actuels et futurs aux potentiels de la Tech



NUM6. Faire connaître les offres de formation aux professionnels

NUM7. Amplifier le positionnement de l'EPN comme lieu d'apprentissages numériques

Faire du Pays de Mortagne-au-Perche un territoire de sobriété numérique



NUM8. Communiquer et sensibiliser largement à la sobriété numérique

NUM9. Confirmer la sobriété numérique dans les services de la CdC

Numérique

Lutter contre la fracture numérique en accompagnant l'ensemble des publics



NUM1.

Développer des lieux de premier recours numérique de proximité

L'indice de fragilité numérique observé sur la CdC s'élève à 7,7/10. Ce risque supérieur à la moyenne départementale nécessite la mise en place de dispositifs de proximité venant en complément des services déjà proposés à Mortagne au Perche. Ainsi, la création de lieux de premiers recours numérique par les communes-pôles secondaires permettra d'**accompagner les publics les plus fragiles dans leurs démarches e-administratives et d'acquérir des savoirs numériques de base**.

1. Mise à disposition d'outils numériques

Dans chaque lieu de premier recours numérique de proximité afin de permettre aux publics non équipés de bénéficier d'un point d'accès informatique.

2. Identification d'aidants numériques et sollicitation d'habilitations Aidants Connect auprès de l'Etat

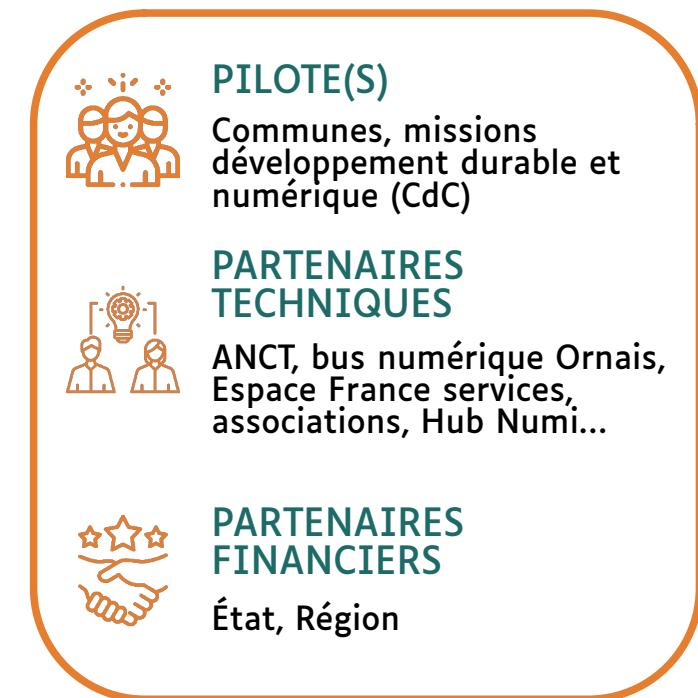
Au moins une personne par lieu de premier recours numérique accompagnant des administrés dans leurs démarches e-administratives de base. Possibilité d'orienter vers d'autres structures plus spécialisées si nécessaire.

3. Expérimenter des permanences / ateliers de professionnels

En délocalisant les services de l'EPN ou d'autres structures afin de former aux savoirs numériques de base, à la sécurité et vie privée ou à la sobriété numérique selon les besoins de chaque lieu de proximité (site ressource : lesbonsclics.fr).

FOCUS

Aidants Connect : habilitation délivrée par l'ANCT destinée aux accompagnateurs réalisant des démarches administratives pour le compte d'autres personnes. Elle permet d'acquérir les bases liées à la manipulation des données personnelles des usagers.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Communes engagées	4
Expérimentation permanences / ateliers	Durant un an au moins

Numérique

Lutter contre la fracture numérique en accompagnant l'ensemble des publics



NUM2.

Informer le grand public au sujet des services numériques du territoire

De nombreux services visant à réduire les inégalités face au numérique sont déjà mises en place localement (lieux de médiation, EPN, point informatique, impressions...) il convient de **compiler les données et communiquer le plus largement possible**.

1. Réaliser une plaquette d'information

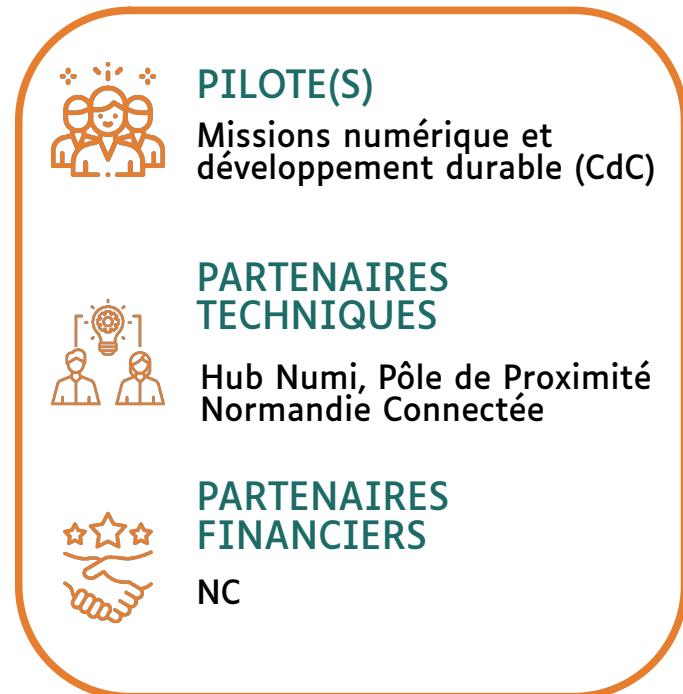
De façon concertée afin de réunir dans un même document toutes les services numériques locaux. Diffuser auprès du grand public via les travailleurs sociaux, dans des lieux fréquentés...

2. Enrichir la cartographie nationale

Afin de garantir son exhaustivité et ainsi permettre son utilisation par les travailleurs sociaux du territoire. Relayer localement le Hub Numi, qui porte son actualisation.

3. Favoriser la communication et l'interconnaissance entre acteurs numériques locaux

En mettant en place un groupe de discussion Tchap et en proposant une rencontre annuelle visant l'atteinte des différents objectifs du présent programme d'actions.



INDICATEURS	OBJECTIFS
Plaquette	1
Rencontre acteurs	annuelle

FOCUS

Orne Numérique Ensemble : déclinaison départementale de la feuille de route nationale, portée par la préfecture. 3 axes et 14 actions visant à renforcer les coopérations entre acteurs et la proximité dans l'accompagnement de publics spécifiques.



NUM3.

Développer les actions de prévention auprès des jeunes publics

Les professionnels du territoire se sont déjà emparés des problématiques de sécurité, vie privée et santé numérique chez les plus jeunes.

Cette fiche-actions vise à **poursuivre et amplifier la démarche en diversifiant les actions proposées, toujours de façon partenariale.**

1. Proposer des ateliers de prévention des risques numériques aux petits et à leurs familles

Grâce à des outils d'animation sans écrans, dans les médiathèques ou à la Maison de la Petite Enfance.

2. Poursuivre les interventions en milieu scolaire

Amorcées par des membres des promeneurs du net, ces cycles d'intervention en collège permettent de toucher une grande diversité de jeunes. Une réflexion pour développer les lieux d'intervention (écoles, centres de formation...) pourra être menée.

3. Poursuivre le partenariat EPN & Club ados

Qui permet de fidéliser les jeunes et leurs familles alors plus réceptifs aux messages de sensibilisation.

4. Mettre en place des résidences / interventions de journalistes

Dans les médiathèques ou établissements scolaires afin d'éduquer aux médias et à l'information les jeunes publics.

FOCUS

Les promeneurs du net : réseau de professionnels du département coordonné par la CAF et animé par le BIJ qui assure une présence éducative auprès des jeunes sur internet. Des formations et des temps d'échanges sont également proposés aux membres.

PILOTE(S)



1. Médiathèques
2. Mission Locale (point Info Jeunesse)
3. Services jeunesse et numérique (CdC)
4. Médiathèques, écoles



PARTENAIRES TECHNIQUES

PMI, CAF, Mission Locale & BIJ de l'Orne



PARTENAIRES FINANCIERS

DRAC

INDICATEURS	OBJECTIFS
Ateliers sans écrans	1 / an / site
Interventions scolaires	3 / an
Interventions de journalistes	1 / an dans un lieu différent



NUM4.

Former les professionnels à la sécurité et au RGPD

Les risques liés à la sécurité et à protections des données personnelles dans les milieux professionnels s'accroissent au fil du temps. Un travail **d'information et de formation des petites et moyennes entreprises, des collectivités et des associations** est aujourd'hui essentiel.

1. Proposer des ateliers d'information et de formation aux risques numériques

Associer les différents professionnels numériques du territoire dans la démarche et lier cette offre aux formations déjà proposées par les structures.
Veiller à une montée en compétences au sujet du RGPD et de la sécurisation des activités numériques professionnelles.

2. S'associer à l'Appel du Cyber Juin

Un programme normand qui vise à proposer des événements pour sensibiliser aux risques numériques.

3. Proposer des ateliers spécifiques aux agents des collectivités

Afin de sensibiliser aux risques numériques ou à la protection des données et déployer des outils sécurisés (ex : La Suite Numérique).
Focus sur une actualité numérique lors de la rencontre annuelle CdC & secrétaires de mairies.
Relai par la CdC d'informations aux communes (RGPD, CNIL...).



INDICATEURS	OBJECTIFS
Atelier agents CdC	1 / an
Atelier agents municipaux	1 / an

FOCUS

RGPD : Le Règlement Général sur la Protection des Données est un texte réglementaire européen daté de mai 2018 visant à mieux encadrer le traitement des données digitales autour de 3 objectifs :

- Renforcer les droits des personnes
- Responsabiliser les acteurs
- Crédibiliser la régulation



NUM5.

Sensibiliser le grand public aux risques numériques

Protection des données personnelles, cyber-arnaques, gestion du budget ou addictions, les risques liés aux pratiques numériques sont nombreuses.

Il convient d'**informer au mieux les citoyens afin de limiter les comportements à risque.**

1. Poursuivre la sensibilisation des usagers

Par l'implication des professionnels (numérique, social...). Aborder le plus possible les sujets de risques numériques lors des accompagnements personnalisés et proposer des ateliers thématiques dans les lieux-ressources numériques ou lors d'évènements grand public.
S'associer à la programmation l'Appel du Cyber Juin.



PILOTE(S)

1. Conseillers numériques et Aidants Connect
2. Missions numérique et développement durable (CdC)



PARTENAIRES TECHNIQUES

Assistantes sociales, Mission Locale, BIJ de l'Orne, CAF



PARTENAIRES FINANCIERS

NC

2. Collecter et partager les supports de prévention existants

En constituant une banque d'outils qui sera diffusée auprès des travailleurs sociaux, des professionnels du numérique et sur des lieux fréquentés un large public localement.

FOCUS

La MalletteCyber :

Un outil pédagogique clé en main et gratuit pour permettre aux acteurs de l'inclusion numérique d'**accompagner leurs publics dans le numérique en toute confiance.**

www.cybermalveillance.gouv.fr

INDICATEURS	OBJECTIFS
Ateliers	4 / an répartis sur le territoire
Atelier	2 / an hors les murs
Espace ressources prévention	1

Numérique

Ouvrir les professionnels actuels et futurs aux potentiels de la Tech



NUM6.

Faire connaître les offres de formation aux professionnels

Afin d'accompagner la transition numérique des TPE, PME et exploitations agricoles du territoire, les chambres consulaires et le conseiller numérique de l'EPN ont élaboré des offres d'accompagnement et de formation permettant leur montée en compétences. **Il convient d'accentuer une communication privilégiant le contact humain afin de de pouvoir capter un maximum de professionnels.**

1. Poursuivre la communication lors de rencontres en porte-à-porte

Réalisées par les chambres consulaires afin privilégier un contact direct avec les professionnels.



PILOTE(S)

Chambres consulaires



PARTENAIRES TECHNIQUES

Clubs, organisateurs d'évènements, mission numérique (CdC)



PARTENAIRES FINANCIERS

NC

2. Proposer des stands d'information lors de salons professionnels

Afin de présenter les offres de formation à disposition des artisans, des commerçants ou des agriculteurs...

3. Aborder les sujets numériques lors de rencontres professionnelles

Tels que des clubs d'entrepreneurs locaux (ex : R2P) afin de présenter les services d'accompagnement proposés par les structures locales.

FOCUS

La formation numérique dans les chambres consulaires :

CCI : communication, IA, cybersécurité

CMA : coaching numérique, formations (communication, IA...)

Chambre d'Agriculture : communication numérique, tableur, administratif

INDICATEURS	OBJECTIFS
Opérations de démarchage	1 / an selon les publics cible
Stands	2 / an
Rencontres et clubs	1 / an

Numérique

Ouvrir les professionnels actuels et futurs aux potentiels de la Tech



NUM7.

Amplifier le positionnement de l'EPN comme lieu d'apprentissages numériques

L'EPN vise à former aux pratiques numériques de base mais aussi à acculturer les publics au monde numérique. Si les besoins en accompagnement vers l'autonomie numérique des aînés constituent une grande partie de son activité, **son dynamisme permet une ouverture à une diversité des publics qu'il convient de renforcer.**

1. Développer les services proposés à l'EPN

Expérimenter un MiniLab ouvert à tous comprenant la mise en place d'une imprimante 3D.

2. Poursuivre et développer l'accueil de groupes de jeunes

Avec la Mission Locale, le Club ados et de nouveaux partenaires.

Afin d'accompagner les jeunes vers une culture numérique et de permettre un éveil à ses nombreux métiers et en favorisant la mixité.

En lien avec NUM2.3

3. Communiquer largement au sujet des services proposés à l'EPN

Afin d'ouvrir le lieu à de nouveaux publics. S'appuyer sur les réseaux sociaux, le site internet ou le mag CdC. Solliciter un relai d'information auprès des partenaires pour élargir la diffusion de l'information.



ILS L'ONT FAIT !

L'éLabo : situé à Bellême, ce tiers lieu propose de multiples services : télécentre, Espace Public Numérique, co-working et FabLab ou atelier de fabrication numérique. Il permet d'expérimenter de nouvelles pratiques digitales grâce aux 10 machines à disposition sur place.



PILOTE(S)

Mission Numérique (CdC)



PARTENAIRES TECHNIQUES

Service jeunesse, mission locale, France Travail, CCI...



PARTENAIRES FINANCIERS

Etat

INDICATEURS	OBJECTIFS
MiniLab	1
Groupes de jeunes accueillis	5 / an
Club ados	1 / semaine



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



10 INÉGALITÉS RÉDUITES

Numérique

Faire du Pays de Mortagne-au-Perche un territoire de sobriété numérique



NUM8.

Communiquer et sensibiliser largement à la sobriété numérique

En 2022, le numérique était responsable de 4,4 % de l'empreinte carbone de la France.
→ 50 % étaient liés aux appareils numériques et 46 % aux usages.

Ces chiffres marquent l'**importance de rationaliser nos pratiques et de mieux considérer leur impact environnemental**. Cette fiche-action prévoit donc d'amplifier les animations et les communications au sujet de la sobriété numérique.

1. Encourager des pratiques d'achat durable

En accompagnant au choix d'équipements en concordance avec les besoins des usagers, en informant sur les bonnes pratiques garantissant une durabilité des objets et en s'appuyant sur l'atelier de reconditionnement informatique porté avec la Ressourcerie.

En lien avec CIRC1.

2. Sensibiliser à l'impact environnemental des usages numériques

En informant les usagers lors d'ateliers ou d'accompagnements individuels et en communiquant / mobilisant sur des actions très largement (partenaires sociaux et scolaires, mairies, grand public...).

3. Orienter les ateliers de l'EPN vers des outils numériques sobres et open source

Ces alternatives aux Gafam, possédant une empreinte carbone souvent réduite. Il convient d'en faire la promotion et de former à leur utilisation.



ILS L'ONT FAIT !

Ville d'Échirolles : de nombreuses actions numériques y sont portées au travers d'un schéma directeur : inclusion numérique, logiciels libres, protection des données personnelles, Open Data, numérique durable...
www.echirolles.fr



PILOTE(S)

Missions numérique et développement durable (CdC)



PARTENAIRES TECHNIQUES

ADEME, professionnels locaux, Ressourcerie des Ravenelles, Hub Numi



PARTENAIRES FINANCIERS

NC

INDICATEURS	OBJECTIFS
Ordinateurs passés sous Linux	10 / an
Groupes de jeunes accueillis	5 / an
Club ados	1 / semaine

Plan Climat 61

MIEUX CONSUMMER

12 CONSUMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Numérique

Faire du Pays de Mortagne-au-Perche un territoire de sobriété numérique



NUM9.

Confirmer la sobriété numérique dans les services de la CdC

Avec la création de l'EPN et la présence d'un conseiller numérique, la CdC a déjà opté pour des actions favorisant sa sobriété numérique.

Cette fiche-action prévoit de **formaliser les actions existantes et de les renforcer**.

1. Normaliser le recours aux logiciels libres et confirmer le choix d'outils sobres

Identifier les outils numériques vertueux et les affirmer en tant que cadre de travail. Poursuivre l'implication dans le label Territoire Numérique Libre.

2. Proposer des actions de sensibilisation aux agents

Ateliers, Digital Clean Up Day, infolettre TD 2030... il s'agit de déployer un large éventail de supports de prévention pour accompagner au changement de comportements.

3. Systématiser l'éco-conception des supports numériques

Site internet, infolettres, démarches administratives en ligne... intégrer des notions de sobriété dès la conception des outils contribuera à réduire l'empreinte carbone de la collectivité.

4. Opter pour des achats durables et garantir la valorisation des déchets

En appliquant la politique d'achats responsables de la CdC et en orientant les objets obsolètes à la Ressourcerie ou en déchetterie.

En lien avec INTERN8.

FOCUS

Territoire Numérique Libre : initiative portée par l'ADULLACT qui encourage les usages numériques libres, ouverts et collaboratifs dans les collectivités territoriales. Ce label permet de mettre en lumière les bonnes pratiques et d'impulser leur développement. La CdC a obtenu le niveau bronze fin 2025.

5. Communiquer auprès du grand public et en interne

À travers l'infolettre, le magazine CdC ou les réseaux sociaux afin de valoriser la démarche.



PILOTE(S)

Missions numérique et développement durable (CdC)



PARTENAIRES TECHNIQUES

ADULLACT



PARTENAIRES FINANCIERS

ADEME

INDICATEURS	OBJECTIFS
Ateliers	1 / an
Guide numérique	1
Réemploi ou recyclage des appareils numériques	100 %

Numérique

Pour une transition numérique inclusive,
sobre et sécurisée



Calendrier 2025 - 2030

Avant 2025...



NUM3.3 EPN & Club Ados
NUM5.1 Risques grand public
NUM6.1 Porte-à-porte



NUM7.2 Accueil groupes de jeunes EPN
NUM8.3 Ateliers EPN logiciels libres

2025



NUM2.2 Carto nationale
NUM4.2 Risques collectivités
NUM7.1 Nouveaux services EPN

NUM7.3 Communication EPN
NUM1. Lieux de premier recours
numérique

NUM9.2 Sensi sobriété agents CdC
NUM9.3 Eco-conception CdC
NUM9.4 Achats durables CdC
NUM9.1 Labellisation Territoire Numérique Libre

2026



NUM8.2 Sobriété usages numériques
NUM8.1 Sensi achats durable
NUM2.1 Plaquette d'information
NUM2.3 Interconnaissance entre acteurs

NUM3.1 Prévention petits
NUM3.2 Prévention scolaires
NUM3.4 Journalistes



NUM4.1 Risques professionnels
NUM6.2 Salons professionnels
NUM6.3 Rencontres professionnelles
NUM9.1 Normaliser logiciels libres CdC

2027



NUM5.2 Supports de prévention

La plupart des actions
sont vouées à perdurer
dans le temps, le
calendrier précise ici la
période à laquelle
chacune sera amorcée.

2030



Et on poursuit le travail avec une montée en puissance jusqu'en 2030 !

Décembre 2025

STRATÉGIE TERRITOIRE DURABLE 2030

Communauté de communes du Pays de Mortagne au Perche



Photo : Freepik

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour accompagner une large population à la transition écologique

Photo : Parc du Perche



Éducation à l'Environnement et au Développement Durable



Pour accompagner une large population à la transition écologique

Les grands enjeux

- Diffuser les dispositifs pédagogiques actuels et amplifier les initiatives d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) sur le territoire
- Fédérer les acteurs de l'EEDD autour de projets communs pour mixer les publics et atteindre de larges populations
- Sensibiliser sur de vastes thématiques avec une attention particulière envers le changement climatique, la biodiversité et le rapport à la nature

5 FICHES ACTIONS

En lien avec

Objectifs de Développement Durable de l'ONU / Plan Climat 61 / SNATE (Cf. icônes en bas de page)

Valoriser et diffuser les initiatives du territoire



EEDD1. Faire connaître les offres du territoire

EEDD2. Accompagner et soutenir les acteurs de l'EEDD

Amplifier l'offre EEDD du territoire pour tous les publics



EEDD3. Développer l'offre à destination du grand public

EEDD4. Développer l'offre à destination des scolaires et péri-scolaires

Positionner l'EEDD au cœur des stratégies de développement durable de la collectivité



EEDD5. Investir pleinement les 6 plans d'actions Territoire Durable 2030

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Valoriser et diffuser les initiatives du territoire



EEDD1.

Faire connaître les offres du territoire

La richesse des dispositifs d'EEDD proposés localement font de la CdC du Pays de Mortagne au Perche un territoire très actif sur les sujets d'accompagnement à la transition écologique.

Structures phares portant des dispositifs déjà bien ancrés localement (PNR, AFFO) ou **initiatives plus récentes** (Mortagne en transitions, EPN) **méritent d'être toujours plus connues** du grand public et des professionnels pour atteindre de nouveaux publics.

1. Enrichir la cartographie des acteurs EEDD et la diffuser largement

Proposée par le GRAINE Normandie, celle-ci permet aux structures souhaitant accueillir des interventions de sensibilisation de connaître les organismes présents à proximité.

2. Communiquer largement grâce à un programme d'EEDD collectif

Ce projet permettra d'accroître la visibilité des animations proposées sur le territoire mais aussi d'impulser des échanges entre acteurs de l'EEDD.

Cela pourra déboucher à l'élaboration d'événements / animations collectives pour mutualiser les ressources internes et mixer les publics.

Un premier programme est en cours d'élaboration pour l'année 2026, thème : la biodiversité ordinaire.
En lien avec EEDD3.2



PILOTE(S)

Mission développement durable (CdC),
2. Tous les acteurs locaux volontaires



PARTENAIRES TECHNIQUES

1. GRAINE



PARTENAIRES FINANCIERS

2. À définir selon les actions du programme d'EEDD

INDICATEURS	OBJECTIFS
Cartographie	Une dizaine d'acteurs recensés localement
Programme d'EEDD collectif	1 / an



ILS L'ONT FAIT !

Les Rendez-Vous Récup' : fruit de la collaboration de trois structures de Nogent-le-Rotrou : La Boîte à Outils, l'Espace de Vie Sociale et le SICTOM. Ce programme aborde le développement durable de façon ludique et pratique grâce à des cafés réparation, projection de film en plein air, atelier zéro déchet...

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Valoriser et diffuser les initiatives du territoire



EEDD2.

Accompagner et soutenir les acteurs de l'EEDD

Les besoins d'accompagnement à la transition écologique sur un territoire comme celui de la CdC du Pays de Mortagne au Perche sont importants.

Cependant, les ressources humaines des structures assurant des missions d'EEDD sont limitées et les professionnels œuvrant dans des lieux d'accueil du public bien souvent très sollicités.

Il convient donc pour la collectivité d'assurer un **rôle de soutien et d'appui** auprès des acteurs de l'EEDD pour faciliter la mise en œuvre de leur actions.

1. Capitaliser les informations au sein des services de la CdC

Afin de pouvoir les diffuser et de faire le lien entre les acteurs de différentes échelles géographiques.

Cela passe par une veille active et par des échanges réguliers avec les acteurs locaux (visites, entretiens...).

2. Mobiliser des ressources humaines au sein de la CdC

Afin d'apporter les premiers renseignements nécessaires aux acteurs du territoire et les orienter vers les structures spécialisées adéquates.

3. Animer un salon de discussion Tchap

Destiné aux acteurs locaux de l'EEDD pour favoriser l'interconnaissance, l'échange d'informations et le renforcement des liens entre acteurs locaux.

FOCUS

Tchap : Service de **messagerie instantanée** sécurisé et souverain, mis à disposition de la fonction publique par l'Etat. Tchap offre une sécurité optimale et la maîtrise publique de son fonctionnement.

www.tchap.numerique.gouv.fr



PILOTE(S)

Mission développement durable (CdC)



PARTENAIRES TECHNIQUES

1. PNR Perche



PARTENAIRES FINANCIERS

2. État, Europe

INDICATEURS	OBJECTIFS
Agent référent EEDD à la CdC	1
Salon Tchap	1

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Amplifier l'offre EEDD du territoire pour tous les publics



EEDD3.

Développer l'offre à destination du grand public

Afin d'étoffer l'offre sur le territoire et d'atteindre un public le plus large possible, les acteurs de l'EEDD ont témoigné leur volonté **d'aller toujours plus vers les publics**. Le besoin de renforcer les équipes de bénévoles est également ressorti des échanges.

1. Occuper l'espace public et s'impliquer lors d'évènements locaux

Afin d'aller vers les publics, de capter une large population et de sensibiliser les organisateurs d'évènements.

Ex : Foire au boudin, évènements sportifs, marchés...

2. Mobiliser largement grâce à un programme d'EEDD collectif

La CdC coordonnera la réalisation collective d'un appel à manifestation d'intérêt annuel. Elle pourra faire le lien entre les professionnels de l'EEDD et des structures organisatrices si besoin.

En lien avec EEDD1.2

3. Relayer les évènements nationaux

Pour inciter associations, communes, entreprises, écoles... à y prendre part (ex : fête de la nature, SERD...) et conseiller au besoin pour l'organisation.

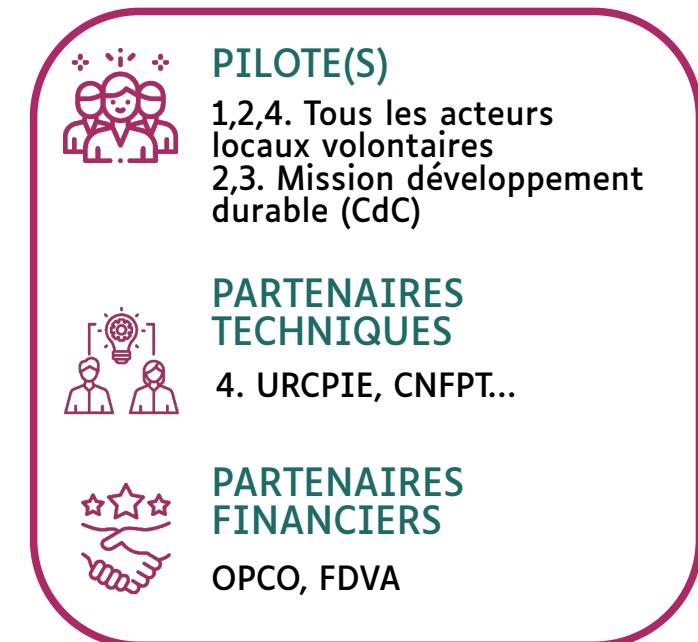
4. Former des relais à l'EEDD

Qui pourront ensuite sensibiliser leurs propres usagers en interne (ex : bénévoles d'associations, animateurs péri-scolaires...).

FOCUS

Base de donnée « Évènements de développement durable : de l'international au local » : réalisée en partenariat avec d'autres territoires Percherons, sa vocation est d'être largement diffusée.

Lien cliquable



INDICATEURS	OBJECTIFS
Programme d'EEDD collectif	1 / an
Mobilisation des des acteurs événementiel	1 base de donnée diffusée + mails de mobilisation réguliers
Participation à des évènements	2 / an

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Amplifier l'offre EEDD du territoire pour tous les publics



EEDD4.

Développer l'offre à destination des scolaires et péri-scolaires

Le Parc Naturel Régional du Perche propose déjà des dispositifs d'EEDD à destination des jeunes publics. Mais son territoire est vaste et **les besoins sont importants, cette fiche-action vise à compléter d'offre du PNR.**

Pour cela, certains projets sont déjà souhaités par les acteurs locaux, il s'agira favoriser leur concrétisation dans le cadre de Territoire Durable 2030.

1. Élaborer un cycle d'interventions en milieu scolaire / extra scolaire

Grâce à l'association d'acteurs locaux afin de proposer un parcours de formation transition écologique portant sur différentes thématiques (déchets, relation au vivant, changement climatique...) et adapté à différents niveaux scolaires.

En lien avec CIRC1.2.

2. Remobiliser les établissements scolaires dans leurs démarches E3D ou Eco-Ecole

Pour sensibiliser élèves, familles et équipes pédagogiques à l'environnement et au développement durable.

En impulsant une dynamique locale basée sur la valorisation de bonnes pratiques et d'expériences des acteurs du territoire. Et en s'appuyant sur les équipes du réseau GRAINE Normandie (en lycée E3D) ou Teragir (tous niveaux Eco-Ecole).

3. Promouvoir le dispositif Réserve citoyenne de l'éducation nationale

Pour amplifier l'offre mobilisable dans les établissements.

FOCUS

Eco-Ecole : programme international d'éducation au développement durable de la maternelle au lycée. Vise à mobiliser les acteurs de l'établissement et du territoire autour de ce projet grâce à une méthodologie et à l'accompagnement des équipes de Teragir.
www.eco-ecole.org

PILOTE(S)



1. Tous les acteurs locaux volontaires
- 2,3. Mission développement durable (CdC)

PARTENAIRES TECHNIQUES



2. GRAINE Normandie, Teragir

PARTENAIRES FINANCIERS



- 1,2. Région Normandie

INDICATEURS	OBJECTIFS
Parcours de formation	3 thématiques déclinées en différents niveaux
Établissements engagés E3D et/ou Eco-Ecole	5

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Positionner l'EEDD au cœur des stratégies de développement durable de la collectivité



EEDD5.

Investir pleinement les 6 plans d'actions Territoire Durable 2030

« **Parce qu'il n'y aura pas de développement durable sans éducation à l'environnement** » d'après le GRAINE Normandie, les différents domaines de la transition écologique doivent comprendre des démarches d'EEDD. Pour cela, la CdC souhaite inscrire de nombreuses actions pédagogiques dans ses différents plans d'action thématiques. Toutes les précisions se trouvent dans des fiches-actions spécifiques.

1. Démarches internes

Formation des agents, ateliers pédagogiques, sorties naturalistes, démarches globales dans les services... les actions d'accompagnement au changement auprès des agents sont variées.

2. Biodiversité

Cette thématique est centrale pour l'EEDD car c'est en comprenant mieux le vivant qu'on le respecte. Projets participatifs, sensibilisation à la pollution lumineuse, mise en place de refuges LPO ou d'aires éducatives.

3. Transition énergétique

Pour favoriser l'appropriation des enjeux liés à l'énergie qui peuvent sembler techniques, une large communication et beaucoup de pédagogie sont indispensables pour encourager : la rénovation énergétique des bâtiments, les éco-gestes, l'électrification des usages...



ILS L'ONT FAIT !

Y'a pas de mauvaises graines : ateliers environnementaux portés par la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie à destination des établissements scolaires. Très nombreuses thématiques abordées : eau, énergie, biodiversité, déchets, gaspillage alimentaire...

4. Économie circulaire

Grâce aux deux acteurs clés que sont le SMIROM du Parche ornais et la Ressourcerie des Ravenelles, les perspectives pour accompagner les publics vers l'économie circulaire sont variées : cycle de formation scolaire et péri-scolaire, Precious Plastic, jardinage zéro-déchet, lutte contre le gaspillage alimentaire...

5. Mobilité

Coordination d'un Mai à vélo à l'échelle du territoire, poursuite des vélorutions, de nombreux supports sont inscrits dans les plans.

6. Numérique

Sensibilisation à la sobriété des usages numériques, promotion du réemploi ou accompagnement des usagers vers les logiciels libres sont inscrits dans le programme d'actions.

INDICATEURS	OBJECTIFS
Définis pour chaque fiche-action	NC



Éducation à l'Environnement et au Développement Durable



Pour accompagner une large population à la transition écologique

Calendrier 2025 - 2030



2025



EEDD1.2 1^{er} programme EEDD collectif (conception)
EEDD2.1 Capitaliser et relayer informations à la CdC



EEDD2.3 Crédit salon Tchap acteurs EEDD locaux
EEDD3.3 Relayer événements nationaux

2026



EEDD1.2 1^{er} programme EEDD collectif
EEDD2.2 Mobiliser ressources humaines CdC



EEDD1.1 Enrichir et diffuser cartographie
EEDD2.1 Occuper l'espace public

EEDD4.1 Cycle scolaires et péri-scolaires
EEDD4.2 Remobiliser démarches E3D ou Eco-Ecole

La plupart des actions sont vouées à perdurer dans le temps, le calendrier précise ici la période à laquelle chacune sera amorcée.

2027



EEDD3.4 Former des relais
EEDD4.3 Promotion réserve citoyenne éducation nationale



Et on poursuit le travail avec une montée en puissance jusqu'en 2030 !



2030

